

## La sécuritisation de la menace nucléaire iranienne par les Etats-Unis sous les administrations Bush et Obama

**Auteur :** Cremasco, Juliane

**Promoteur(s) :** Bayramzadeh, Kamal

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

**Année académique :** 2017-2018

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/5210>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

Université de Liège  
Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie  
Master en science politique



# La sécuritisation de la menace nucléaire iranienne par les Etats-Unis sous les administrations Bush et Obama

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de  
Master en Science politique, orientation générale à  
finalité spécialisée en Relations Internationales

Juliane CREMASCO

Monsieur Kamal Bayramzadeh, promoteur  
Monsieur Bob Kabamba, lecteur  
Monsieur Jérôme Jamin, lecteur

Année académique 2017-2018

## **Remerciements**

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé, de près ou de loin, dans la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie mon promoteur, Monsieur Kamal Bayramzadeh, qui m'a transmis son intérêt pour le sujet, ainsi que pour ses précieux conseils tout au long de l'écriture de ce mémoire et sa disponibilité.

Ensuite, je remercie mes lecteurs, Messieurs Jérôme Jamin et Bob Kabamba, pour le temps qu'ils auront consacré à la lecture de ce travail et pour leur considération. Je souhaite également adresser mes remerciements à Monsieur François Debras pour ses conseils avisés concernant ma bibliographie.

Enfin, je remercie mes proches qui m'ont encouragé tout au long de mes études et souhaite également remercier mes parents qui m'ont grandement aidé et soutenue dans la réalisation de ce travail et sa relecture, ainsi que Virginie Otten.

## Table des matières

Introduction.....	5
<b>PARTIE 1 : CADRES THÉORIQUES.....</b>	<b>7</b>
Le paradigme réaliste .....	7
Le paradigme libéral.....	8
Le constructivisme.....	10
Concepts théorique .....	12
Sécuritisation.....	12
Dilemme de sécurité .....	14
L’arme économique.....	14
<b>PARTIE 2 : PRÉSENTATION DES ACTEURS CLÉS .....</b>	<b>16</b>
Les Etats-Unis .....	16
Contexte : Historique et évolution des relations irano-américaines .....	16
Rôle des alliés dans la perception de la menace.....	18
La République islamique d’Iran .....	22
Coopération en matière nucléaire et retournement de situation .....	22
La stratégie nucléaire iranienne .....	25
L’impact du facteur nucléaire iranien dans la région du Moyen-Orient.....	26
<b>PARTIE 3 : PERCEPTION DE LA MENACE DANS L’IMAGINAIRE AMÉRICAIN ET SÉCURITISATION DE LA MENACE NUCLÉAIRE IRANIENNE .....</b>	<b>30</b>
La place du nucléaire iranien dans la politique étrangère des Etats-Unis et perception de la menace .....	30
Pourquoi cette place privilégiée au nucléaire iranien ?.....	30
La prolifération nucléaire : Le leadership américain – Retournement de politique avec l’administration Obama.....	36
Doctrines nucléaires américaines depuis 2001.....	36
Doctrines américaines depuis 2008 .....	38
Eloignement de la politique étrangère de ses prédécesseurs : changement de paradigme .....	41

PARTIE 4 : MONTÉE EN PUISSANCE DE L'IRAN AU MOYEN-ORIENT ET DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES .....	45
L'accord de 2015 : Changement de position de Téhéran.....	45
Raisons de l'acceptation de l'accord .....	45
Avantages et inconvénients de l'accord pour les parties concernées .....	48
Quid du droit international ?.....	50
L'accord de Vienne : Un bouleversement régional ? .....	51
CONCLUSION .....	58
BIBLIOGRAPHIE.....	60

# Introduction

*«This is a good day, because, once again, we're seeing what's possible with strong American diplomacy»<sup>1</sup>*

En 1967 fut conclu le Traité de Non-Prolifération, qui reconnaît cinq puissances nucléaires – les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France et la Chine – mais qui établit également les Etats non-nucléaires voués à rester dans cet état – à savoir, tous les autres Etats signataires n'ayant pas effectué de test nucléaire avant la date du traité. Alors que les engagements pris par les différentes parties au traité furent respectés pendant une certaine durée, la République islamique d'Iran semble finalement s'être orientée vers une autre direction.

Ainsi, pendant plus d'une décennie, le nucléaire iranien a été au centre des préoccupations de la communauté internationale, mais également au cœur de l'action des Etats-Unis. Tant au niveau interne, régional, qu'international, l'acquisition de l'arme nucléaire par Téhéran renvoie à différents enjeux politiques, sécuritaires, ou encore stratégiques. La révélation en 2002 du projet nucléaire clandestin de l'Iran crée alors une nouvelle friction entre deux Etats, dont les relations étaient déjà empreintes de tensions.

D'un côté, l'Iran. Résultat de nombreuses motivations internes, régionales et internationales, renoncer à l'acquisition du nucléaire ne semble, aux premiers abords, pas dans les intentions des dirigeants iraniens, qui avancent leur droit inaliénable d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. De plus, le fait que les Etats-Unis tentent de les priver de ce droit leur paraît inacceptable et est perçu comme une ingérence dans les affaires internes de l'Etat.

De l'autre, les Etats-Unis, qui font de cette crise l'un de leurs objectifs principaux de politique étrangère. D'abord sous l'administration Bush Junior et ensuite sous l'administration Obama, l'anéantissement du nucléaire iranien devient ainsi une nouvelle priorité pour les Etats-Unis. Cependant, la gestion du dossier n'est pas la même entre les deux administrations. George W. Bush Junior est dans un climat d'affrontement et de menace. Celui-ci veut réagir et obtenir une solution, quitte à devoir faire usage de la force. Barack Obama, lui, semble s'ancrer dans un axe plus pacifique, et prône davantage une diplomatie sans recours à la force, mais en conservant néanmoins une ligne de sanctions.

La problématique de ce travail réside donc en ce que la montée en puissance de l'Iran, sa position stratégique et son influence au Moyen-Orient ont fait de lui un acteur incontournable dans la résolution des conflits de la région. C'est ainsi qu'il est parvenu à renforcer sa position dans les négociations entreprises avec le groupe P5+1, composé des Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. De même, un changement de politique étrangère à l'égard de l'Iran semble s'être opéré lors du passage de présidence de Bush à Obama.

---

<sup>1</sup> Discours de Barack Obama, « Statement by the President on Iran », The Cabinet Room, Washington D.C., 17 janvier 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2016/01/17/statement-president-iran> (page consultée le 7 février 2017)

La question de recherche qui guide ce travail est donc la suivante : La montée en puissance de l'Iran au Moyen-Orient a-t-elle entraîné un changement de paradigme dans la gestion de la crise entre l'administration Bush et l'administration Obama ?

Afin de répondre de manière la plus complète possible à cette question, un double cadre théorique est employé, afin de justifier un possible changement de paradigme. Depuis cinquante ans, la politique étrangère américaine semble être empreinte de la théorie réaliste des relations internationales. On s'attend donc naturellement à ce que la réponse étatsunienne à cette crise iranienne soit également réglée par une politique réaliste. Or, c'est à la lumière de considérations théoriques calquées de libéralisme, que l'administration Obama a choisi de s'orienter. Le constructivisme est également étudié afin de justifier la perception de la menace, ainsi que la réaction des alliés de la région du Moyen-Orient, et les jeux d'alliances. C'est également en perspective avec le concept de sécuritisation que les différences entre les deux administrations américaines face au nucléaire iranien seront étudiées.

Pour commencer, ce travail examine tout d'abord ces cadres théoriques de façon détaillée, avant d'introduire quelques notions clés, essentielles pour une meilleure compréhension du travail. Ensuite, le corps du travail se divise en trois parties.

La première partie introduit les deux acteurs étudiés, à travers leur coopération en matière nucléaire, le rôle des alliés, la stratégie nucléaire iranienne et ses répercussions dans la région du Moyen-Orient.

La deuxième partie se concentre sur les Etats-Unis, via la perception de la menace et la sécuritisation de la crise du nucléaire iranienne par l'administration Bush, ainsi que l'administration Obama, mais aussi d'étudier leur réaction face à cet ébranlement. Le changement de paradigme qui s'est opéré entre les deux administrations américaines sera donc mis en lumière.

Enfin, la troisième partie de ce travail se consacre à l'accord de Vienne conclu en 2015, en analysant pourquoi un changement de la part de Téhéran s'est opéré, de même que les raisons de son acceptation tant par les Etats-Unis que l'Iran, et ses répercussions dans la région. Les enjeux de l'accord seront également étudiés, ainsi que la possibilité d'une normalisation des relations entre les deux Etats. C'est en finalisant par quelques questions sur l'avenir de l'accord que le travail se termine.

# PARTIE 1 : CADRES THÉORIQUES

Bien que la théorie réaliste ait souvent caractérisé un bon nombre de politiques étrangères d'Etats, surtout en temps de crise, il semblerait aujourd'hui que ce ne soit plus la tendance privilégiée.

Aux Etats-Unis particulièrement, compte tenu des crises traversées et des différentes réactions engendrées par celles-ci, il est commun d'assumer que la politique étrangère du pays continuera dans une perspective réaliste. Alors que le président Bush semble persister dans la lignée de cette théorie, il semblerait que le nouveau président de l'époque, Barack Obama, ait obtempéré pour une nouvelle approche, empruntant des traits à l'institutionnalisme libéral.

Le constructivisme, est également à prendre en compte dans cette étude de cas, puisqu'il aide à comprendre certaines alliances, certains rapprochements, et certains discours des acteurs étudiés.

Il est cependant significatif de souligner que « aucun point de vue analytique n'est vraiment complet et aucun ne peut espérer faire autorité »<sup>2</sup>. En effet, alors que face au nucléaire iranien, la réaction américaine semble s'être globalement tournée vers une nouvelle approche des relations internationales, sa politique étrangère reste à quelques égards empreinte de considérations réalistes.

## ***Le paradigme réaliste***

Le paradigme réaliste a pris une place majeure dans le courant du 20ème siècle, au vu des événements qui ont rythmé celui-ci, et plus particulièrement les deux guerres mondiales. Il s'est construit sur plusieurs postulats généraux qui, à la lecture de l'ouvrage de Mario Telo, intitulé *Relations Internationales, une perspective européenne*, peuvent être dégagés.

Premièrement, l'acteur central de cette théorie est sans conteste l'Etat, qui a pour buts ultimes de préserver la sécurité nationale et de maximiser ses intérêts. Pour ce faire, il opère un calcul coûts-bénéfices afin de prendre des décisions qui permettront l'optimisation effective de ses intérêts. En ce qui concerne la scène internationale, celle-ci est qualifiée d'anarchiste car les Etats y luttent en permanence afin d'assurer leur sécurité et leur puissance. Celle-ci est dès lors considérée comme un lieu où aucune règle ne peut régir leurs relations. Enfin, il existe une sorte de hiérarchisation entre les Etats, en fonction de leur puissance<sup>3</sup>. La vision des relations internationales est qualifiée de « pessimiste quant à la nature humaine »<sup>4</sup>.

Morgenthau insiste sur différents éléments, notamment le concept de « checks and balances » c'est-à-dire un système de poids et de contrepoids. D'après lui, il faudrait toujours pouvoir

---

<sup>2</sup> DAVID C-P., « La politique étrangère des Etats-Unis : fondements, acteurs, formulation », 3<sup>ème</sup> édition entièrement remaniée, Presses de Sciences Po, Paris, 2015, p. 247

<sup>3</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », Ed. de l'Université de Bruxelles. Institut d'études européennes, 2013, p. 51

<sup>4</sup> DAVID C-P., « La politique étrangère des Etats-Unis : fondements, acteurs, formulation », op. cit., p. 194

appliquer au mieux les « principes moraux », mais sans mettre en péril les intérêts. Dans cette conception, une opération de mesure du pour et du contre doit être faite, entre le respect de principes et la maximisation des intérêts. Le réalisme fait donc la distinction entre ce qui est désirable, de manière absolue et universelle et ce qui est possible lors d'une situation concrète, dans un espace-temps donné et laisse apparaître que les intérêts matériels, instantanés et propres à chaque situation, priment sur le reste, sans pour autant gommer complètement l'aspect valoriel dans le calcul.

Un autre concept important est celui de la puissance de l'Etat, basé sur des critères matériels – tels que le territoire, les habitants, les ressources naturelles, etc – mais liés à la qualité des ressources humaines – c'est-à-dire ce qu'on fait de ces éléments matériels. Dans cette optique, il existe différents moyens dont l'Etat dispose pour augmenter sa puissance : garder un ascendant, diviser les autres, garder une espèce de mainmise dans les négociations, etc.

En mettant en exergue l'importance de la maximisation des intérêts que les Etats cherchent à obtenir, cette théorie permet de comprendre certaines actions ou certains écarts qu'il peut y avoir entre les discours et les stratégies mis en place par l'Iran ou encore par les Etats-Unis. Comme expliqué plus haut, l'approche veut bien respecter certains principes tant que cela ne fait pas pencher la balance des intérêts du mauvais côté. Cela explique parfois la tendance à la contradiction que l'on retrouve entre d'une part, la volonté d'appliquer certaines valeurs, et d'autre part, l'envie d'asseoir sa puissance et assurer ses arrières. Dans notre cas d'étude, cela est notamment représenté par les Etats-Unis, qui depuis 2009 prônent pour un monde dénucléarisé, mais qui ne veulent cependant pas renoncer à leur ascendant nucléaire. De la même manière que ceux-ci souhaitent conserver leur supériorité nucléaire, mais ont néanmoins eu des intérêts à laisser la Russie ou la Chine rattraper leur retard, afin de parvenir à s'engager ensemble dans un dialogue de négociation face à l'Iran<sup>5</sup>.

En outre, les réalistes considèrent la politique étrangère comme un moyen de « maintenir et développer la puissance de l'Etat »<sup>6</sup>. Dans leur conception des relations internationales, il va sans dire que le développement de cette puissance prime sur la politique interne, qui d'ailleurs, n'est pas reprise par ce courant. En effet, les problèmes internes doivent être occultés au profit d'une image forte et unitaire sur la scène internationale. Morgenthau lui aussi insiste sur la recherche de puissance comme but ultime de l'Etat.

### ***Le paradigme libéral***

Les théories libérales, contrairement au réalisme, ont des racines très prématurées, notamment avec Grotius et Kant. En se basant sur le chapitre 1 du livre dirigé par Paquin et Deschênes, *Introduction aux relations internationales, théories, pratiques et enjeux*, certaines clefs de

---

<sup>5</sup> DE ROUGE G., « La dissuasion nucléaire sous la présidence Obama : bilan d'étape et perspectives », op. cit., p. 39

<sup>6</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p. 51

compréhension ont pu être dégagées, malgré la diversité des théories qui étayent ce paradigme.

Tout d'abord, les Etats ne sont pas les seuls acteurs des relations internationales puisque d'autres acteurs non-étatiques (individus, ONG, lobbys, etc.) font leur apparition, et ont un rôle leur permettant d'acquérir une place centrale. Ainsi, par opposition au réalisme, l'analyse des rapports internationaux n'est pas stato-centrée, mais prend en compte la pluralité des acteurs. En considérant le cas du Moyen-Orient, les acteurs non-étatiques ont ainsi ajouté une nouvelle dimension aux conflits auxquels la région est déjà soumise. Le Hezbollah, par exemple, est un mouvement qui dans sa fonction de résistance a gagné une reconnaissance nationale et régionale, lui conférant ainsi une certaine influence dans le Moyen-Orient. C'est par le biais du Hezbollah, présent dans la sphère politique libanaise et aux frontières d'Israël, que l'Iran étend également son influence, lui conférant davantage de pouvoir dans la région.

Cependant, tout comme le réalisme, le paradigme libéral accepte que le système international soit anarchique. La différence se situe au fait que celle-ci est limitée par « la présence d'une communauté humaine, qui serait collectivement raisonnable et qui aspirerait à la paix et à la prospérité en projetant ses valeurs dans les relations internationales »<sup>7</sup>. Ainsi, des concepts tels que la démocratie, les droits de l'homme, le commerce, etc. ont une influence sur le système mondial.

Enfin, l'analyse des relations internationales ne se cantonne pas aux Etats en dehors de la scène nationale, qui n'est pas prise en considération par la théorie réaliste. Ici, deux sphères façonnent la prise de décision d'un Etat, à savoir interne et externe. Alors que l'ordre international influence la décision, l'influence de la politique à l'intérieur des Etats n'est pas à négliger.

En partant de ces bases, certaines théories doivent également être mises en lumière. Tout d'abord, l'internationalisme libéral, qui « désire créer un nouvel ordre mondial basé sur la diplomatie ouverte et publique, sur le libéralisme économique, sur le contrôle des armements et sur la création d'une organisation internationale vouée au maintien de la paix »<sup>8</sup>. Dès sa campagne pour les élections de 2008, il semblerait que Barack Obama se soit tourné vers cette théorie et ainsi vers une politique de changement et de distanciation de ses prédécesseurs, déclinée sous plusieurs formes : dialogue d'ouverture, multilatéralisme, pari du désarmement, non-usage à la force, etc.

En partant de ce premier postulat, une autre théorie peut amener des éclaircissements sur des actions et discours lancés par les Etats-Unis sous l'ère Obama : Le transnationalisme, développé par Robert Keohane et Joseph Nye, critiquant tout deux le réalisme. Les

---

<sup>7</sup> LOISEAU H., « Chapitre 1 : Les approches contemporaines des relations internationales », in *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux*, sous la direction de PAQUIN S. et DESCHÊNES D., Chenelière Education, 2009, p.15

<sup>8</sup> Ibid., p.16

caractéristiques sont multiples. La guerre devient coûteuse pour les Etats, qui favorisent dès lors l'interdépendance, marquée par « des relations de dépendance mutuelle, des influences réciproques multiples [...] révélant parfois les sensibilités nationales différentes aux enjeux concernés [...] et les vulnérabilités différentes des Etats par rapport à l'extérieur »<sup>9</sup>. Cependant, alors qu'il y a une lutte de la part des Etats pour se libérer de ces liens de dépendance, « le niveau d'interdépendance global augmente dans le système international, car le fait qu'un Etat soit dépendant envers un autre confère à ce dernier un pouvoir sur les résultats de leur relation de coopération ». En prenant en compte le fait que l'Iran est économiquement dépendant d'autres Etats, les sanctions économiques opérées par les Etats-Unis, le Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'Union européenne vont affaiblir son économie. Il s'agit là d'un des facteurs qui décidera Téhéran à revenir à la table des négociations.

Ces approches théoriques, qui pourraient à priori paraître à l'opposé l'une de l'autre, vont être pensées, dans le cadre de ce travail, comme complémentaires. Chacune d'elles vont justifier les différentes façons qu'ont eu l'Iran et les Etats-Unis de mener des politiques, et vont permettre une meilleure compréhension de ce qui a pu éventuellement créer des tensions entre ces deux acteurs internationaux, tirillés entre ces approches différentes.

De même, ces théories vont être utilisées pour argumenter le changement de paradigme dans la politique étrangère des Etats-Unis face à la crise iranienne, changement qui a eu lieu entre l'administration Bush et l'administration Obama. Il est cependant important de préciser que ces deux paradigmes ne s'appliquent pas de manière entière à une politique étrangère, mais que les deux se retrouvent dans la construction de chaque acteur, de manière plus ou moins forte suivant les dimensions mises en exergue.

## ***Le constructivisme***

Le constructivisme est apparu dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, alors que les théories existantes ne parvenaient plus à expliquer le contexte international, notamment la fin de la Guerre froide<sup>10</sup>. En se basant sur l'ouvrage de Mario Telo, *Relations Internationales, une perspective européenne*, certaines clefs de compréhension peuvent être mises en lumière.

Le constructivisme défend une perception différente du réalisme. Pour les réalistes, le monde est déterminé par le « calcul rationnel des intérêts matériels », alors que pour les constructivistes, la société est menée par « les idées, les perceptions subjectives, le sens que les hommes donnent à ces mêmes intérêts »<sup>11</sup>. Tout serait dès lors, issu d'une « construction sociale »<sup>12</sup>. Par conséquent, les intérêts matériels – à savoir le pouvoir et les intérêts – occupent une position secondaire dans leurs priorités. Alexander Wendt nuance tout de même

---

<sup>9</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p.101

<sup>10</sup> BATTISTELA D., « Théories des relations internationales », 4<sup>ème</sup> édition mise à jour et augmentée, Presses de Sciences Po, Paris, 2012, p. 330

<sup>11</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p. 134

<sup>12</sup> Ibid. p. 134

cette affirmation en précisant que les constructivistes ne disent pas non plus que le pouvoir et les intérêts sont négligeables, mais plutôt qu'ils dépendent des idées des acteurs, c'est-à-dire de leur identité, leur idéologie et leur culture. D'après cette théorie, la base de l'Etat n'aurait pas pour fondement les intérêts matériels, mais bien les idées<sup>13</sup>. De plus, les tenants de cette approche ne placent pas l'Etat au cœur de leur thèse, mais se basent plutôt sur deux concepts en interaction permanente : « la structure » et « l'agent »<sup>14</sup>, « système » et « acteur »<sup>15</sup>. L'agent est construit par la structure, mais la construction sociale ne s'y réduit pas, puisqu'il y a aussi dispersion d'idées dans tout le système, à travers les structures, qui forment la base de ce que sera la société, sans oublier les aspects matériels, qui ne peuvent être gommés. Pour Wendt, les constructivistes pensent que la structure internationale a pour fondement, le partage de connaissances ou de valeurs et que cela affecte autant le comportement, l'identité, et les intérêts étatiques.

La structure se construit donc et se modifie en fonction des idées, des connaissances et des interactions qui entrent en jeu. Il y a la volonté de donner une place assez importante à la création et au partage de certains grands principes – notamment les règles du jeu international, les acteurs, leurs intérêts etc – qui forment la base d'un Etat<sup>16</sup>, et qui ne peuvent cependant uniquement se fonder sur la puissance, au risque de courir à leur perte. Dans son ouvrage, *Théories des relations internationales*, Battistella énonce que la dimension sociale, voire normative des discours de valeur est, d'après lui, la clef de voûte de ce mouvement.

Une des grandes faiblesses de cette approche est déclinée comme suit dans le livre de Mario Telo, sur base des propos d'Antje Wiener, constructiviste allemande. D'après elle, le constructivisme pourrait être érodé par son « eurocentrisme » qui l'empêcherait d'évoluer dans un monde multiculturel, où les valeurs et les idées dites occidentales ne seraient pas partagées par tout le monde<sup>17</sup>, critique que l'on peut retrouver dans le discours de Téhéran sous la forme du slogan « ni ouest ni est ».

Cet enracinement culturel occidental que l'on peut retrouver dans le constructivisme serait à la fois « une force et une faiblesse » aujourd'hui, et mènerait l'approche à une impasse en termes de communication avec des pays, qui eux aussi, veulent prôner et soutenir leur système valoriel et leurs intérêts, idée que l'on retrouve à nouveau dans le discours iranien.

---

<sup>13</sup> WENDT A., « Chapter 3 : “ Ideas all the way down ?” : on the constitution of power and interest », in: *Social theory of international politics*, Cambridge University Press, United Kingdom, 1999, p. 135

<sup>14</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p. 135

<sup>15</sup> BATTISTELLA D., « Théories des relations internationales », op. cit., p.340

<sup>16</sup> WENDT A., « Chapter 4 : “ Structure, agency, and culture » », in: *Social theory of international politics*, Cambridge University Press, United Kingdom, 1999, p. 190

<sup>17</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p.139

# Concepts théorique

## *Sécuritisation*

Malgré qu'il n'y ait pas de réelle unanimité sur la définition, la sécurité peut être expliquée comme étant l'absence de menace sur les valeurs centrales d'un pays<sup>18</sup>. Barry Buzan, professeur de relations internationales, insiste sur la menace sécuritaire nucléaire portant sur différents domaines, à savoir militaire, environnemental, économique et politique, futurs enjeux de la crise iranienne. Selon Harold Lasswell, chercheur américain, le sentiment d'insécurité est un « facteur de la politique étrangère »<sup>19</sup>, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau international. Cela explique donc la prise de position de la communauté internationale face aux révélations du développement nucléaire iranien. Le sentiment d'insécurité étant élevé suite à cette crise et aux nombreux enjeux en cause, les différents Etats formant le groupe P5+1 se sont accordés sur leur politique étrangère face à l'Iran.

Cette peur de l'étranger, mais surtout le concept de sécuritisation a été analysé par l'école de Copenhague. La sécuritisation, concept établi fin des années 80, peut être défini comme suit : « When a securitizing actor uses a rhetoric of existential threat and thereby takes an issue out of what those conditions is « normal politics », we have a case of securitization »<sup>20</sup>. En d'autres termes, dans une situation particulière où une menace se pose et est considérée comme telle tant par l'opinion publique que les autorités, certaines politiques visant à l'éliminer, et donc à ramener la sécurité sembleront beaucoup plus légitimes et logiques que dans d'autres circonstances. La sécuritisation se place donc dans une perspective constructiviste, puisque l'idée d'insécurité repose sur des idées et perceptions subjectives.

Plusieurs éléments, mis en lumière par Thierry Balzacq, doivent être rassemblés, et mis ici en perspective avec le cas d'étude : Premièrement, l'acteur sécurisant, qui présente le problème comme une menace (les Etats-Unis). Deuxièmement, le sujet référent qui représente le spectre d'un danger (l'Iran). Troisièmement, le public qui approuve qu'il s'agit bien d'une menace (la population américaine, israélienne, saoudienne, ainsi que la communauté internationale). Quatrièmement, le contexte et l'adoption de politiques particulières. De même, selon l'école de Copenhague, quatre dimensions doivent être prises en compte lors de l'analyse du concept de sécuritisation, décrite ci-dessous.

La première concerne le public, qui est d'une grande importance dans la perception de la menace. Celle-ci est officiellement perçue comme telle lorsque le public l'accepte de cette manière, ce qui permet aux dirigeants d'agir de manière légitime<sup>21</sup>. Malgré que ce premier

---

<sup>18</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>19</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p. 145

<sup>20</sup> BALZACQ T., LEONARD S., RUZICKA J., « Securitization revisited : theory and cases », *International Relations*, vol. 30, n°4, 2016, p.495

<sup>21</sup> BALZACQ T., LEONARD S., RUZICKA J., « Securitization revisited : theory and cases », *International Relations*, vol. 30, n°4, 2016, p.499

élément soit peu développé par les tenants de la théorie, l'aspect particulièrement intéressant ici est la notion de subjectivité du sentiment perçu. La pluralité du public implique donc de multiples perceptions et par conséquent, d'attentes concernant la politique à mener. Dans le cas de la crise iranienne, l'administration américaine doit se justifier auprès du public, qui se divise en plusieurs factions<sup>22</sup>. Aux citoyens américains, il convient d'expliquer qu'il est nécessaire de conclure un accord pour le bien des citoyens et qu'il en va de la sécurité du pays. Aux entreprises, il faut convaincre que le développement du nucléaire iranien sera mauvais puisque les sanctions à l'encontre du régime persisteront, et donc que cela sera en adéquation avec leurs intérêts, puisqu'on les empêche de faire du business avec les iraniens. Ainsi, l'arrangement « doit leur ouvrir [le marché] dans les meilleures conditions ». Enfin, aux alliés de la région, l'administration américaine se doit de leur garantir que l'accord est nécessaire, mais surtout sera appliqué et respecté.

La seconde se rapporte aux relations de pouvoir. « By definition, something is a security problem when the elites declare it to be so and power holders can always try to use the instrument of securitization of an issue to gain control over it »<sup>23</sup>. C'est selon ce même processus qu'ont opéré les administrations Bush et Obama. Le développement du nucléaire iranien a directement été révélé comme étant un problème sécuritaire. Ainsi, Bush, dans un contexte post-2001, s'est saisi de cette crise et du contexte pour avoir la légitimité d'agir et gagné du pouvoir. Obama, avec l'aide de la communauté internationale, a agi afin de reprendre le contrôle de la situation, et par la même occasion, de conserver un monopole dans le domaine nucléaire.

La troisième se réfère au contexte dans lequel se passe la sécuritisation. Élément important puisque les décisions prises vont varier selon le contexte dans lequel on se trouve. Selon Buzan, le contexte peut prendre deux formes : L'une, en étant synonyme de secteurs (politique, militaire, ...), l'autre en se référant au passé historique associé à la menace. Dans le premier cas, le contexte est effectivement lié au contexte militaire puisque le doute plane quant au développement de l'arme nucléaire en Iran. De plus, les révélations précèdent les attentats du 11 septembre 2001 en Amérique, qui n'en sort pas indemne. Dans le second cas, le passé historique intervient également de deux façons : Tout d'abord, malgré la signature du traité de non-prolifération, l'Inde et le Pakistan ont développé l'arme nucléaire, ainsi que la Corée du Nord qui s'est d'ailleurs retirée du traité en 2003, mais également Israël, malgré l'opacité concernant ses capacités. Le problème étant ici que l'acquisition de la bombe nucléaire par Téhéran entraînerait une menace de prolifération, d'autant plus dangereuse qu'elle se passerait dans une région instable. Ensuite, les deux Etats concernés par l'analyse ont, depuis 1979, des relations qui n'ont cessé de se détériorer. De même que pour certains alliés des Etats-Unis, la menace est liée au passé historique. Notamment pour Israël, bien que démarrant sur de bonnes bases, les relations se sont également dégradées, et ce depuis la révolution iranienne.

---

<sup>22</sup> WESSER S., « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran », L'Harmattan n°26, 2015, pp.99-100

<sup>23</sup> BALZACQ T., LEONARD S., RUZICKA J., « Securitization revisited : theory and cases », op. cit., p.501

Quatrièmement, les instruments. Ceux-ci se réfèrent aux moyens utilisés par le gouvernement, pouvant être techniques ou physiques. Cette notion est développée plus bas, dans la partie « arme économique ».

### ***Dilemme de sécurité***

Cette notion de sécurité au Moyen-Orient est essentielle puisqu'il s'agit d'une région relativement instable et empreinte de nombreux conflits. La sécurité est donc au cœur des différentes politiques étrangères. Dès lors, le spectre d'une menace dirigée contre un Etat peut mener, de la part de celui-ci, à une politique étrangère agressive<sup>24</sup>.

Le dilemme de sécurité consiste en l'augmentation de la puissance d'un Etat A, diminuant la puissance d'un Etat B<sup>25</sup>. Par conséquent, un Etat iranien ayant les capacités nucléaires militaires augmenterait sa puissance, et posséderait un ascendant, ce qui représenterait une menace pour d'autres pays de la région tels qu'Israël ou l'Arabie Saoudite. En 2009, lors d'une réunion avec le président américain, le premier ministre israélien Netanyahu a affirmé que « If Iran was to acquire nuclear weapons, it could give a nuclear umbrella to terrorists, or worse, it could actually give terrorist's nuclear weapons. And that would put us all in great peril »<sup>26</sup>. Ainsi, il sera perçu comme légitime par ces pays se sentant menacé, d'obtenir eux-mêmes de nouveaux moyens de riposte. Les saoudiens ont immédiatement dit qu'eux aussi, chercheraient à acquérir l'arme nucléaire si l'Iran l'obtenait. Ce qui fut confirmé en 2009 par le roi Abdullah, s'adressant au diplomate américain Dennis Ross: « If they get nuclear weapons, we will get nuclear weapons »<sup>27</sup>. Principe réitéré en 2011 par le Prince Turki al-Faisal, ancien directeur des services de renseignement: « It is in our interest that Iran does not develop a nuclear weapon, for its doing so would compel Saudi Arabia »<sup>28</sup>.

Il s'agit donc d'un cercle vicieux de la course aux armements dont la finalité est la guerre, une menace subjective devenant finalement objective.

### ***L'arme économique***

Comme précisé précédemment, les Etats estiment aujourd'hui qu'il est devenu trop coûteux de faire la guerre. Allant dans ce sens, le président Obama s'est distancé de certains de ses prédécesseurs, en excluant le recours à la force de sa politique étrangère. Il existe cependant d'autres instruments, lui permettant de parvenir à ses fins. Obama, en conservant ici une

---

<sup>24</sup> TELO M., « Relations Internationales, Une Perspective Européenne », op. cit., p.146

<sup>25</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>26</sup> RAJIV C., SAMUEL S., « Deep disquiet : Israel and the Iran nuclear deal », Contemporary Review of the Middle East, vol. 3, n°1, 2016, p.49

<sup>27</sup> HENDERSON S., « The U.S.-Saudi Royal Rumble », in : *Washington Institute for Near East Policy*, 1<sup>er</sup> novembre 2013, disponible à l'adresse suivante: <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/25504> (page consultée le 27 février 2018)

<sup>28</sup> REZAEI F., « The american response to pakistani and iranian nuclear proliferation : a study in paradox », Asian Affairs, vol. 48, n°1, 2017, p.38

approche plus ou moins similaire à celle de Bush, a opté pour la « Dual-track tactics »<sup>29</sup>, les deux voies dont il est question se rapportant aux négociations et aux sanctions. Il s'agit d'un instrument « intermédiaire entre l'action diplomatique classique et le recours à la force militaire »<sup>30</sup>, ce dernier étant ce que Guillaume Devin nomme « l'arme économique ». Elle peut être définie comme « l'arsenal des moyens commerciaux et financiers utilisés par un acteur en vue d'obtenir une cession d'un autre acteur »<sup>31</sup> et peut être employée selon différents moyens, tant perçu comme une récompense que comme une punition.

Alors que pendant longtemps, le « bâton » – représentant l'arme économique au sens dur (boycott, discrimination tarifaire, suspension de l'aide etc) – était préféré à la « carotte » – désignant davantage la négociation ou d'éventuelles compensations obtenues (aide économique, garanties d'investissement etc) – cela ne semble plus être d'actualité. De nos jours, l'aspect économique joue un rôle très important dans les relations internationales et peut être brandi comme une « carotte » ou un « bâton ». C'est dans cette optique que les sanctions économiques multilatérales ont été appliquées de part et d'autres – Etats-Unis, Conseil de Sécurité des Nations Unies, Union européenne – dans l'espoir d'observer un retournement positionnel de la part de Téhéran et de le ramener à la table des négociations.

---

<sup>29</sup> MALONEY S., VIVARAT G., « Téhéran/Washington : une relation immobile ? », Politique étrangère, vol. 3, 2011, p.583

<sup>30</sup> DEVIN G., « la sociologie des relations internationales », 4<sup>ème</sup> édition, Editions La Découverte, coll. Repères, Paris, 2018, p. 76

<sup>31</sup> Ibid., p.78

# PARTIE 2 : PRÉSENTATION DES ACTEURS CLÉS

## *Les Etats-Unis*

### **Contexte : Historique et évolution des relations irano-américaines**

De nombreux enjeux entourent cette crise iranienne, cependant, il est inenvisageable de rentrer directement dans la focale de ceux-ci sans revenir en arrière, afin de comprendre les bases de la relation irano-américaine, son évolution, et à l'heure de la crise, l'implication des Etats-Unis dans la résolution du conflit politique. Alors que les relations entre les deux Etats furent d'abord cordiales, on assiste par la suite à un ternissement de celles-ci pour atteindre le point zéro. Ces relations reprendront alors doucement lorsque le dossier du nucléaire iranien attirera l'attention de la communauté internationale.

### **Début des relations cordiales**

Historiquement, les relations entre les Etats-Unis et l'Iran remontent à 1856, grâce à un traité de commerce et de navigation signé par les deux pays, mais ce n'est réellement qu'à partir de 1943 qu'une dynamique est créée<sup>32</sup>. A partir de cette date, l'Iran devient un enjeu stratégique pour les Etats-Unis, et ce pour diverses raisons. La plus importante est celle de sa position géostratégique, incontournable pour les grandes puissances de l'époque. En effet, le « corridor iranien est la seule voie d'acheminement pour alimenter en matériel militaire l'allié soviétique ».<sup>33</sup> La guerre froide et la volonté d'enrayer le communisme entraîneront les Etats-Unis à s'engager dans le pays. La région est donc caractérisée par la rivalité entre l'Est et l'Ouest. En outre, dans le camp des occidentaux, les américains sont en compétition avec la Grande-Bretagne, qui, avant la deuxième guerre mondiale, était déjà en rivalité avec l'URSS pour occuper la première place dans le pays.

Cette discorde occidentale permit en 1951 aux iraniens, et plus particulièrement au premier ministre Mohammad Mossadegh, de nationaliser le pétrole, qui était alors sous domination britannique. Cela ne plut pas aux anglais qui organisèrent, en collaboration avec les américains, et plus particulièrement la Central Intelligence Agency, un coup d'Etat contre le premier ministre iranien, renversant ainsi le gouvernement et rendant le pouvoir aux anciens dirigeants, avec le rétablissement du régime Pahlavi<sup>34</sup>. Les Etats-Unis parviennent alors à remplacer la Grande-Bretagne et à obtenir leur première place. Il s'agit là, pour l'opinion publique iranienne, d'une première étape vers l'anti-américanisme.

Leur intervention leur permit deux choses : Premièrement, d'être présent tant politiquement qu'économiquement. Deuxièmement, d'avoir un Shah qui leur est favorable au pouvoir.

---

<sup>32</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », Confluences Méditerranée, n°88, 2014, p.91

<sup>33</sup> Ibid., p.93

<sup>34</sup> RASTBEEN A., « L'Iran et les enjeux géostratégiques au XXe siècle », Hérodote, vol. 2, n°133, 2009, p.183

Ensemble, ils développent un partenariat dans deux domaines : les équipements militaires et le nucléaire<sup>35</sup>.

En 1955, suite à la vague révolutionnaire créée par l'Iran, on assiste à la mise en place du pacte de Bagdad, un pacte militaire régional, qui place l'Iran, le Pakistan, la Turquie et la Grande-Bretagne sous le bouclier des Etats-Unis<sup>36</sup>. L'Egypte et l'Irak faisaient face à des révolutions anticoloniales qui, petit à petit, poussaient l'Iran à devenir lui aussi indépendant des Etats-Unis. C'est pour cette raison qu'en 1960, un accord secret est signé entre Washington et Téhéran, plaçant ce dernier sous la protection défensive des américains. L'Iran s'engage alors à sécuriser le secteur du golfe Persique et acquiert le qualificatif de « gendarme du golfe Persique »<sup>37</sup>. Malgré ces apparences cordiales, les événements précédents produisent deux effets: une altération de l'image des Etats-Unis et une dévalorisation du Shah, considéré comme pro-américain, alors que l'opinion publique cherche à s'en éloigner.

### Dégradation des relations

C'est en 1979, suite à la révolution iranienne que les relations vont radicalement se dégrader. Pour comprendre celle-ci, il est nécessaire de revenir sur l'organisation politique nationale du pays et l'installation de la dynastie du Shah Pahlavi en Iran.

Celui-ci lançait en 1925 un processus de modernisation de l'Iran en s'inspirant de l'Etat turque. Ce programme a déclenché le mouvement des modernités occidentales en Iran. Il y a donc eu une progression, mais de nature autoritaire puisque l'on observait une certaine résistance des réseaux religieux. Pendant la deuxième guerre mondiale, accusé d'entretenir de bonnes relations avec l'Allemagne nazie, il fut évincé du pouvoir. Son fils, alors amené au pouvoir, continuera cette modernisation. Cette révolution n'était cependant pas en adéquation avec la pensée du peuple, celui des campagnes, qui était pourtant majoritaire. Cela poussa donc le Shah à entamer une réforme agraire au début des années 60, qui connaîtra un grand succès et qui entraînera le Shah dans une modernisation de la société dans sa globalité<sup>38</sup>. Le pays rencontre néanmoins certaines tensions.

Premièrement, l'économie qui malgré la croissance, ne suit pas avec l'augmentation de la population. Deuxièmement, comme dit précédemment, les religieux et conservateurs, ayant comme leader l'ayatollah Khomeiny, n'adhèrent pas à ces réformes. Troisièmement, les oppositions proviennent également des libéraux et certains progressistes, qui ne s'y retrouvent pas non plus, et qui sont « excédés par le caractère autoritaire et policier du régime »<sup>39</sup>. Quatrièmement, il n'y a pas eu de suite aux revendications socio-économiques et politique et la nouvelle classe moyenne. Cinquièmement, un discrédit du Shah s'opère depuis le rapprochement de celui-ci avec les Etats-Unis.

---

<sup>35</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.94

<sup>36</sup> HENDERSON S., « The U.S.-Saudi Royal Rumble », in : *Washington Institute for Near East Policy*, 1<sup>er</sup> novembre 2013, disponible à l'adresse suivante: <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/25504> (page consultée le 27 février 2018)

<sup>37</sup> RASTBEEN A., « L'Iran et les enjeux géostratégiques au XXe siècle », op. cit., p.184

<sup>38</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « Crises et conflits au Moyen-Orient » Université de Liège, 2018

<sup>39</sup> CHAPON C., « La révolution iranienne de 1979 : histoire, analyse et conséquence », in : *La culture générale*, 20 mars 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://www.laculturegenerale.com/revolution-iranienne/> (page consultée le 5 mars 2018)

Ces diverses tensions apparaissent et forment des manifestations à travers le pays qui gagnent finalement la capitale. La révolution iranienne fera de Khomeiny son chef, et exigera l'exil du souverain, le Shah Reza Pahlavi. Ce dernier continuera malgré tout de bénéficier du soutien du président américain Jimmy Carter, qui acceptera qu'il vienne se soigner. Ceci causera un soulèvement de la part d'étudiants iraniens qui, le 4 novembre 1979, prendront d'assaut l'ambassade américaine, et retiendront 52 diplomates en otage, engendrant ainsi une crise sans précédent<sup>40</sup>. Cette occupation et prise en otage durera jusqu'au début de l'année 1981. Khomeiny nomme d'ailleurs cet épisode comme étant la « seconde révolution islamique », qui provoquera la chute du gouvernement provisoire de l'époque<sup>41</sup>. Le président Carter, suite à cet épisode, mettra en place les premières sanctions contre l'Etat iranien.

Les relations entre les deux Etats seront à ce moment au plus bas. Du côté américain, une certaine humiliation est ressentie lors de cette prise d'otage et un sentiment d'échec de la politique américaine au Moyen-Orient<sup>42</sup>, alors que du côté iranien, on qualifie les Etats-Unis de « Grand Satan » et ils se prononcent contre l'impérialisme américain<sup>43</sup>.

Accepté par la majorité de la population, l'Iran est proclamé le premier avril 1979 comme la République islamique d'Iran<sup>44</sup>. Jusqu'à la reprise des négociations en 2005 – qui connaîtront pourtant elles aussi des tensions – les relations irano-américaines sont gelées.

Depuis, l'Iran est considéré comme un ennemi et une menace envers les intérêts américains<sup>45</sup>. De plus, Téhéran est accusé de soutenir financièrement diverses organisations terroristes, ainsi que de leur fournir des armes et entraînements<sup>46</sup>.

### **Rôle des alliés dans la perception de la menace**

Alors que les relations entre Téhéran et Washington vacillent entre envie de rapprochement et sentiments hostiles envers les régimes antagonistes, les Etats-Unis ne sont pourtant pas les seuls à avoir une perception négative de l'Etat perse depuis la révolution de 1979. Cela se rapporte à la théorie constructiviste des relations internationales. C'est effectivement l'imaginaire des différents Etats sur la scène mondiale, qui fait des autres Etats des amis ou ennemis, le partage des valeurs contribuant fortement à une vision commune<sup>47</sup>. L'identité de l'Etat joue donc un rôle important dans le jeu des alliances internationales. Dans le cadre de la

---

<sup>40</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.95

<sup>41</sup> COVILLE T., MOHAJER N., VAHABI M., « Faits politiques et économiques majeurs depuis la révolution de 1979 », Revue internationale des études du développement, n°299, 2017, p. 173

<sup>42</sup> DORION-SOULIE M., « Nixon, Kissinger and the Shah. The United States and Iran in the Cold War », Compte rendu, Etudes internationales vol. 47, n°1, 2016, p.152

<sup>43</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.91

<sup>44</sup> COVILLE T., MOHAJER N., VAHABI M., « Faits politiques et économiques majeurs depuis la révolution de 1979 », op. cit., p.171

<sup>45</sup> REZAEI F., « The american response to pakistani and iranian nuclear proliferation : a study in paradox », op. cit., p.34

<sup>46</sup> Ibid., p.35

<sup>47</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

crise du nucléaire iranien, deux Etats du Moyen-Orient influencent particulièrement les Etats-Unis dans leur relation avec l'Iran.

## **Israël**

Israël est déclaré indépendant en 1948 mais est reconnu par l'Iran en 1960 et, au cours des années 1970, les deux Etats étaient les piliers centraux de Washington au Moyen-Orient. Avant la révolution iranienne de 1979, l'Iran était pour Israël, un partenaire géopolitique important, et inversement. Non seulement il y avait une coopération entre les services de renseignement des deux Etats, Téhéran étant intéressé par le savoir-faire technologique de l'armée israélienne<sup>48</sup>, mais en plus, Israël s'approvisionnait en pétrole auprès de l'Etat iranien<sup>49</sup>. Les relations étaient alors cordiales. Avant la révolution islamique, l'Iran n'était pas officiellement un Etat musulman et le Shah refusait donc de s'aligner aux pays arabes dans les conflits contre les israéliens. L'Iran n'avait pas d'inquiétudes à avoir par rapport à ces conflits pour deux raisons. La première est qu'au niveau géographique, ceux-ci se situent à plus de 1500 kilomètres de Téhéran. La deuxième est que, comme cité plus haut, l'Iran est protégé par les Etats-Unis suite à un accord signé en 1960<sup>50</sup>. De plus, l'Iran ne s'est jamais senti menacé par le programme nucléaire israélien, celui-ci n'ayant jamais été dirigé contre l'Etat. Ce n'est qu'en 1974, suite à l'essai nucléaire indien que l'Iran commence à s'inquiéter, puisque le régime perd de la puissance au niveau régional, et est fragilisé par le fait que son économie ne soit pas assez diversifiée, celle-ci dépendant à plus de 70% du pétrole<sup>51</sup>. En outre, deux éléments sont à prendre en considération dans la relation irano-américaine<sup>52</sup>. Le premier est qu'en se rapprochant des israéliens, l'Iran espérait un rapprochement avec les américains. Le second est que les dirigeants américains comptaient sur ce rapprochement pour obtenir des points d'ancrage dans la région du Moyen-Orient.

C'est en 1979 suite à la révolution iranienne, que l'Iran change de régime, pour passer d'une monarchie de nature dictatoriale mais dépendant des Etats-Unis, à un régime islamique mené par l'Ayatollah Khomeiny, établissant l'islam chiite comme religion officielle. C'est à cette époque que les relations construites jusque-là sont bouleversées et profondément remises en cause. Du côté d'Israël, le problème vient du fait que le discours des dirigeants iraniens devient antisioniste et négationniste. Israël accuse alors l'Iran « of actively following the policies that seek to undermine its security », mais dénonce également « the Hezbollah of being a proxy to the Iranian government », et enfin « supporting and supplying the Hamas »<sup>53</sup>. Par rapport aux Etats-Unis, on assiste à une remise en question du régime américain au Moyen-Orient et demande au nom de quoi, les occidentaux ont la bombe atomique et

---

<sup>48</sup> SAMAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », *Politique américaine*, L'Harmattan, n°26, 2015, p.71

<sup>49</sup> LOMBARDI R., « Israël et la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient : quelles nouvelles menaces et quelles perspectives ? », *Enjeux géostratégiques au Moyen-Orient*, vol. 47, n° 2, 2016, p.125

<sup>50</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « Crises et conflits au Moyen-Orient » Université de Liège, 2018

<sup>51</sup> LEVALLOIS A., « Pays arabes du Golfe : deux décennies de basculements », *Confluences Méditerranée* 1, n°100, 2017, p. 140

<sup>52</sup> SAMAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », op. cit. p.71

<sup>53</sup> RAJIV C., SAMUEL S., « Deep disquiet : Israel and the Iran nuclear deal », op. cit., p.48

empêchent l'Iran de l'avoir. Les anciens alliés du Shah, à savoir les Etats-Unis et Israël, sont alors qualifiés de « Grand Satan » et « Petit Satan ». Contrairement à ce que l'on peut croire, les contacts entre Tel Aviv, Washington et Téhéran ne furent pas totalement rompu. C'est surtout durant la guerre Iran-Irak que « le triangle stratégique de la décennie précédente implose »<sup>54</sup>, suite à l'affaire Irangate. Durant la guerre de l'Iran contre l'Irak, les Etats-Unis vont vendre des armes à l'Iran, par l'intermédiaire d'Israël. En contrepartie, Téhéran doit fournir une aide à Washington sur le dossier des otages kidnappés au Liban. Tout cela alors que les discours prononcés par les dirigeants prônent une rupture des relations.

Lors de la crise du nucléaire iranien, tant Israël que les Etats-Unis s'engagent dans un processus de sécuritisation de la menace. Cependant, malgré quelques similitudes, il existe des divergences. A l'évidence, le danger que constituent le régime iranien et son programme nucléaire est constaté par les deux Etats, mais la différence réside dans la perception de la gravité du problème et dans la manière d'y répondre. Nonobstant ces divergences de perception de la menace, «Tel Aviv reste le principal allié de Washington et, sur le plan de la politique interne, l'influence du lobby pro-israélien auprès du Congrès américain constitue un obstacle pour les ambitions diplomatiques d'Obama »<sup>55</sup>.

### **L'Arabie Saoudite**

Tout comme avec Israël, les Etats-Unis comptait sur l'Arabie Saoudite pour contenir l'influence soviétique dans la région. Le Royaume saoudien était d'ailleurs le plus ancien partenaire américain dans la région, leurs relations remontant au Pacte de Quincy. La conclusion du pacte en 1945 lance le début d'une relation bilatérale entre Washington et Riyad, jusqu'alors limitées au stricte minimum et prévoit la « garantie des frontières saoudiennes par les Etats-Unis, mais aussi le maintien au pouvoir de la dynastie des Saoud »<sup>56</sup>. Ce pacte tient plus à la théorie réaliste qu'au constructivisme puisqu'il atteste de la convergence des intérêts des deux Etats, au lieu de se baser sur des valeurs communes. Les Etats-Unis réalisent l'importance de l'Arabie Saoudite et de son pétrole, alors que le royaume saoudien est lui-même intéressé par l'alliance avec un partenaire, qui lui assurerait protection et respect de sa souveraineté. Ces bonnes relations se sont dégradées à partir du 11 septembre 2001, « de nombreux faisceaux de suspicion convergeant vers une potentielle implication de hauts dignitaires saoudiens »<sup>57</sup>. Néanmoins, les deux Etats restent alliés puisqu'ils continuent de partager des intérêts, notamment économique – avec le pétrole – et militaire.

En revanche, par rapport à l'Iran, les tensions sont plus exacerbées que jamais. Il est à noter que la rivalité qui caractérise la relation entre les deux Etats est antérieure à la Révolution

---

<sup>54</sup> SAMAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », op. cit. p.72

<sup>55</sup> THERME C., « L'Iran et les Etats-Unis après l'accord sur le nucléaire: paix froide ou réconciliation? », Confluences Méditerranée, vol. 3, n°94, 2015, p.112

<sup>56</sup> Entretien avec Antoine Sfeir, Entretien réalisé par Boris Eisenbaum, « Les États-Unis et l'Arabie Saoudite à l'épreuve du Printemps arabe », Les Cahiers de l'Orient 4, n° 104, 2011, p. 13

<sup>57</sup> WESSER S., « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran », op. cit., p.87

islamique<sup>58</sup>, mais est à son comble depuis cet évènement. La révolution iranienne a effectivement changé la donne, puisque les relations alors déjà tendues, se sont davantage dégradées avec la volonté de l'Iran d'exporter la révolution islamique chiite dans tout le Moyen-Orient. Cela a été mal perçu par l'Arabie Saoudite, qui s'est inquiétée, puisqu'elle se considère comme un leader sunnite.

Un an plus tard, la guerre en Irak éclate et oppose de manière plus apparente encore l'Iran à l'Arabie saoudite. Riyad soutient financièrement Saddam Hussein, et encourage les pays voisins à faire de même. En 1981, Riyad crée le Conseil de coopération du Golfe, pour étendre son influence contre Téhéran. Cette organisation s'avère peu efficace car les rapports de forces internes sont déséquilibrés et il existe des rivalités entre membres<sup>59</sup>. D'un point de vue économique, l'Arabie saoudite s'oppose également à l'Iran. Pour l'affaiblir, elle augmente considérablement la production de pétrole dans le but de faire chuter les prix et mettre à mal les exportations iraniennes essentiellement basées sur cette ressource. D'autres évènements suivront, entérinant davantage la relation irano-saoudienne. En 2003 notamment, la chute de Saddam Hussein inquiète l'Arabie saoudite qui y voit, la perte d'un dirigeant sunnite. Avec l'aide des Etats Unis, c'est donc un nouveau chef chiite qui prend la direction de l'Irak, augmentant davantage l'influence de Téhéran face à son rival. Par ailleurs, en 2011, avec l'arrivée des printemps arabes, de nombreux affrontements entre les deux rivaux ont lieu dans plusieurs territoires, notamment au Bahreïn, au Yémen et en Syrie.

Mais la réelle opposition entre les deux Etats reste politique, avec tous les efforts de l'Arabie saoudite de noircir l'image de l'Iran afin de se placer comme allié privilégié des occidentaux. Cette alliance lui a d'ailleurs été bénéfique dans la mesure où les Etats Unis ont été déterminés à faire de l'Iran un des piliers de « l'axe du mal », au lendemain des attentats du 11 septembre, sans condamner l'implication de Riyad dans l'émergence d'Al Qaïda. L'Arabie saoudite craint que sa dynastie soit menacée et fait tout ce qu'elle peut pour décrédibiliser l'Iran. On constate donc qu'entre les deux, il y a eu une réelle opposition politique entre la démocratie et la monarchie qui motive Riyad. Leur relation sont à mettre en regard avec les tenants du réalisme qui mettent la sécurité au centre de leur théorie, puisque les deux Etats sont « devenus la principale menace existentielle qui pèse sur leurs intérêts vitaux »<sup>60</sup>.

Ainsi, le royaume saoudien se tient dans le même camp que ses alliés tactiques, les israéliens, « qui partage de manière inconditionnelle l'aversion du leadership saoudien à l'égard du régime iranien et de la politique d'ouverture »<sup>61</sup> dont Obama a fait preuve lors de ses deux mandats. L'objectif de Riyad est de mettre la pression sur Washington vis-à-vis des questions de Téhéran en s'imposant dans la région grâce à une diplomatie beaucoup plus interventionniste. L'approche politique externe de Riyad reposait sur du soft power basé sur

---

<sup>58</sup> LEVALLOIS A., THERME C., « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », Confluences Méditerranée, vol.2, n° 97, 2016, p.9

<sup>59</sup> GEHIN L., « Conseil de coopération du Golfe, une politique de puissance en trompe-l'œil », in : *GRIP*, 6 janvier 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://www.grip.org/fr/node/1892> (page consultée le 2 avril 2018)

<sup>60</sup> LEVALLOIS A., THERME C., « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », op. cit., p.10

<sup>61</sup> DAZI-HENI F., « L'Arabie saoudite dans le contexte du retour en grâce de l'Iran », Confluences Méditerranée vol. 97, n°2, 2016, p. 4

une diplomatie d'influence religieuse. Pourtant, depuis quelques années, l'Arabie saoudite abandonne cette approche traditionnelle pour une diplomatie offensive depuis l'accession au trône du roi Salman au début de l'année 2015<sup>62</sup>. Malgré ces efforts, « Riyad n'est jamais parvenu à s'assurer de la consistance de ses « proxys » dans les crises au Moyen-Orient où le royaume s'est engagé à soutenir une des parties engagées dans un conflit, à l'exception pour l'heure du cas égyptien »<sup>63</sup>. Les différentes crises en Irak, en Syrie ou au Yémen en sont l'exemple même. Cependant, en agissant de la sorte, Riyad met Washington devant le fait accompli en l'obligeant à prendre position à ses côtés<sup>64</sup>.

L'objectif de Riyad est de créer des alliances avec les Etats de la région, afin d'isoler l'Iran qui, même s'il possède des alliés non-étatiques, n'a pas de réels alliés étatiques régionaux. Il y a également la tentative de se rapprocher de Washington, et qu'ainsi, les américains soutiennent ses initiatives, sachant que Riyad entretient les meilleures relations avec les alliés régionaux fondamentaux de Washington : l'Egypte, la Jordanie, la Turquie et Israël<sup>65</sup>.

## ***La République islamique d'Iran***

### **Coopération en matière nucléaire et retournement de situation**

Malgré les révélations faites en 2002 quant à son programme nucléaire, l'Iran n'en est pourtant pas à ses débuts<sup>66</sup>.

Alors allié stratégique des Etats-Unis au Moyen-Orient, l'Iran développe les premières bribes de son programme nucléaire suite à la signature en 1957 de l'accord « Atom for Peace », visant à allouer la technologie nucléaire « to serve the peaceful pursuits of mankind »<sup>67</sup>. A l'époque, ce programme était pensé pour permettre aux Etats-Unis de contrôler le secteur nucléaire international, qui échappait jusqu'alors à tout contrôle. Le projet « Atom for Peace » comportait une dimension psychologique importante. Premièrement, il démontrait les usages constructifs possibles de la technologie nucléaire. Deuxièmement, il s'agissait d'un défi lancé au monopole de la propagande de l'Union soviétique sur le thème de la paix. Troisièmement et dernièrement, les Etats-Unis ont réalisé que la prolifération nucléaire dépendait principalement de décisions politiques conscientes. Ainsi, ils se sont aperçus que restreindre et interdire des applications de l'énergie nucléaire, non seulement ne diminuait pas le danger de prolifération, mais risquait au contraire de l'accroître en encourageant des efforts

---

<sup>62</sup> DAZI-HENI F., « L'Arabie saoudite dans le contexte du retour en grâce de l'Iran », op. cit. p.54

<sup>63</sup> Ibid., p.57

<sup>64</sup> Ibid., p.58

<sup>65</sup> Ibid., p.58

<sup>66</sup> PIET G., « Cahier n°16 – Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ? », Cahiers de Sciences politiques de l'Université de Liège, 5 février 2011, disponible à l'adresse suivante : <https://popups.uliege.be:443/1784-6390/index.php?id=414> (page consultée le 6 mars 2018)

<sup>67</sup> Discours du Président Eisenhower à l'assemblée plénière des Nations Unies quant au programme « Atoms for peace » le 8 décembre 1953, disponible à l'adresse suivante : <https://www.iaea.org/about/history/atoms-for-peace-speech> (page consultée le 7 mars 2018)

indépendants, et surtout clandestins<sup>68</sup>. Il s'agit donc, pour les Etats-Unis, d'une prise de décision rationnelle, à mettre en perspective avec la théorie réaliste. L'intérêt d'un choix rationnel « réside dans le fait qu'il impose la rationalité au cœur même de l'action et qu'il engendre ainsi cette étonnante continuité des politiques étrangères »<sup>69</sup>. Alors qu'il existe plusieurs choix, une abondante quantité d'informations disponibles, et une capacité à anticiper les conséquences des différentes options possibles, « le décideur suprême dégagerait un choix optimal, le plus conforme à l'intérêt national »<sup>70</sup>. Dans le cas de l'Iran, le président Eisenhower a agi dans la continuité de la politique étrangère, qui a participé au rétablissement du régime Pahlavi par la CIA en 1953. L'intention était double : Il s'agissait tout d'abord d'un moyen de garder un lien privilégié avec cet important pays exportateur de pétrole et de bénéficier de l'appui d'un leader régional au Moyen-Orient en pleine guerre froide. Ensuite, ce programme cachait le souhait de garder le monopole de la coopération nucléaire pacifique, évitant ainsi la prolifération des intérêts soviétiques dans la région<sup>71</sup>. C'est donc en 1959 que le Shah d'Iran organise la mise en place d'un centre de recherche nucléaire à Téhéran. Suite à l'accord signé, les Etats-Unis leur offre alors un réacteur de recherche<sup>72</sup>.

Plus tard, parmi les premiers signataires du traité de non-prolifération, l'Etat iranien acquiert en 1970 le statut de pays non-détenteur de l'arme nucléaire (ENDAN) et s'engage, selon l'article 2 : « à n'accepter de qui que ce soit, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs; à ne fabriquer ni acquérir de quelques autres manières des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs; et à ne rechercher ni recevoir une aide quelconque pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs »<sup>73</sup>. En plus de cela, l'Iran adhère également à toutes les procédures stipulées dans un accord adopté par l'Agence internationale de l'énergie atomique, garantissant l'exécution des obligations.

Quatre ans plus tard, le Shah Reza Pahlavi, crée l'organisation de l'énergie atomique iranienne, « dont l'objectif était l'acquisition de centrales nucléaires auprès de puissances étrangères »<sup>74</sup>. Ce développement se faisait en prévision d'éventuelles futures pénuries énergétiques, pourtant, déjà à l'époque, le Shah n'était pas clair dans ses ambitions nucléaires et « les Etats-Unis refusent à accorder la maîtrise de l'enrichissement et du retraitement et en définitive ne fourniront aucun réacteur »<sup>75</sup>. Ceci poussa Téhéran à se tourner vers d'autres

---

<sup>68</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>69</sup> Cours du Professeur B. KABAMBA, « Mode de résolution de conflits politiques », Presses Universitaires de Liège, 2015-2016, p.7

<sup>70</sup> Ibid. p.7

<sup>71</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>72</sup> RAVENEL B., « La crise autour du programme nucléaire iranien. L'accord de Vienne : un vent nouveau mais... », Confluences Méditerranée, vol. 3, n° 94, 2015, p.123

<sup>73</sup> Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

<sup>74</sup> BONIFACE P, COURMONT B., « Chapitre 5 : Concepts et doctrines des puissances nucléaires », in *Le monde nucléaire : Arme nucléaire et relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2006, p. 176

<sup>75</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit, p.94

puissances, dont la France, avec qui ils concluent certains accords. Un nouveau facteur s'ajoute donc au ternissement de la relation entre les deux Etats, avec un Shah qui ne souhaite plus être le suiveur absolu des américains.

En 1978, pendant la révolution iranienne, le programme nucléaire est temporairement arrêté<sup>76</sup>. A la fin de celle-ci, l'ayatollah Khomeiny, opposé aux technologies nucléaires, décide de l'abandon du programme, l'estimant inutile et coûteux, surtout à l'époque, alors qu'ils étaient engagés dans une guerre onéreuse contre l'Irak.

L'intrigue pour le nucléaire n'est cependant pas totalement délaissée puisqu'en 1984, la République islamique s'y intéresse à nouveau, envisageant finalement son avantage, qui peut être décliné en plusieurs points<sup>77</sup> : Tout d'abord, l'aspect militaire. Les iraniens se sont aperçus que si l'Iran s'était déjà doté de l'arme nucléaire, l'Irak n'aurait pas osé attaquer. Ensuite, il y a la dimension énergétique. L'énergie nucléaire est considérée comme nécessaire car l'Iran veut s'industrialiser et ainsi pouvoir commercialiser cette énergie. A cela s'ajoute le facteur population. Fin 1984, le pays comptait environ 45 millions d'habitants<sup>78</sup>, et ce chiffre ne cesse d'augmenter, ce qui est d'ailleurs encouragé par le régime, mais qui entraîne forcément un plus grand besoin d'énergie. Par ailleurs, les techniques nucléaires et radiologiques aident également dans le domaine médical. Enfin, le régime souhaite préserver une partie du pétrole pour le futur, suite à l'augmentation de consommation pétrolière iranienne. Poursuivant ainsi leur intérêt, les iraniens s'approchent des puissances émergentes, afin qu'elles leur viennent en aide dans l'acquisition de l'arme nucléaire. Téhéran choisit de se tourner vers trois pays, avec qui des accords bilatéraux sont conclus : En 1990 avec la Chine, en 1992 avec le Pakistan, et en 1992 et 1995 avec la Russie<sup>79</sup>. Or, pendant que l'Iran continue de développer le nucléaire, les Etats-Unis, eux, continuent de douter de la finalité de son programme.

C'est en 2002 que la communauté internationale s'inquiète réellement, puisque des révélations sont faites quant à « la construction clandestine par l'Iran d'une installation d'enrichissement d'uranium à Natanz et d'un réacteur nucléaire à l'eau lourde à Arak – capable de produire du plutonium »<sup>80</sup>. De véritables soupçons en ce qui concerne un programme nucléaire militaire sont donc officiellement établis. Malgré que les intentions de Téhéran soient floues, la volonté de construire une arme nucléaire est désormais évidente. Nobobstant ce doute, il est indéniable qu'une prise de mesure est nécessaire, comme le disait d'ailleurs Robert McNamara, secrétaire d'Etat sous la présidence Kennedy : « L'homme qui dresse un plan stratégique doit être pessimiste dans ses calculs : il lui faut envisager le cas le

---

<sup>76</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », Case Western Reserve Journal of International Law, vol. 48, 2016, p.71

<sup>77</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>78</sup> Country Economy, Iran Population, disponible à l'adresse suivante : <https://countryeconomy.com/demography/population/iran?year=1984> (page consultée le 7 mars 2018)

<sup>79</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.95

<sup>80</sup> DE GALBERT S, « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », Politique étrangère, vol. 3, 2016, p.133

plus mauvais qu'on puisse rationnellement prévoir et ne pas se contenter seulement de l'éventualité la plus probable »<sup>81</sup>.

En 2003, l'Iran signe alors deux accords avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)<sup>82</sup>. Le premier autorise celle-ci à mener des inspections sur l'ensemble du territoire iranien, tandis que le deuxième oblige l'Iran à déclarer à l'agence l'existence de nouvelles installations.

## **La stratégie nucléaire iranienne**

### **Raisons du développement du nucléaire iranien**

Une fois les installations nucléaires exposées, il convient de se demander pourquoi la République islamique d'Iran souhaite développer son programme nucléaire à des fins militaires. Il est au préalable nécessaire de préciser et rappeler que le programme nucléaire iranien, à ses débuts, ne s'est pas développé en réponse à un dilemme de sécurité – dû à la puissance nucléaire israélienne – mais qu'il était situé dans un souci propre de sécurité dans l'approvisionnement énergétique. Pour les iraniens, d'autres raisons justifient en réalité ce changement de position vis-à-vis du nucléaire.

Tout d'abord, il y a le facteur de légitimité. Posséder l'arme nucléaire est un symbole de fierté nationale<sup>83</sup>. De même, les iraniens estiment que si les puissances occidentales ont le droit de détenir l'arme nucléaire, pourquoi pas eux !? Ainsi, avoir un programme nucléaire civil est pour eux un droit inaliénable, et le fait que des américains tentent de les priver de ce droit est inacceptable et est perçu comme une interférence dans leurs affaires internes. Cette ingérence est un point extrêmement sensible pour Téhéran, qui estime avoir déjà subi des humiliations par des puissances externes, notamment avec l'intervention des britanniques et américains lors des années 50. C'est pourquoi l'animosité du régime iranien envers Washington pousse encore Téhéran à développer le programme nucléaire militaire.

Ensuite, il y a le facteur stratégique et sécuritaire, qui se déploie selon plusieurs axes<sup>84</sup>. Premièrement, la Russie, Israël, l'Inde et le Pakistan encerclent, de près ou de loin, l'Iran, or ce sont toutes des puissances nucléaires, qu'elles soient officiellement reconnues ou non. Deuxièmement, l'Iran sent sa sécurité menacée par l'Irak de Saddam Hussein – tant pendant la guerre des années 80, que par sa détention de diverses armes de destruction massives, telles que les armes chimiques. Troisièmement, la présence des Etats-Unis dans la région pose problème à l'anti-américanisme du régime. Quatrièmement et dernièrement, l'Arabie Saoudite

---

<sup>81</sup> CHAGNOLLAUD J.-P., « L'Iran et le TNP », *Confluences Méditerranée*, n° 67, 2008, p.48

<sup>82</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>83</sup> HURST S., « The Iranian nuclear negotiations as a two-level game : the importance of domestic politics », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 27, n°3, 2016, p.547

<sup>84</sup> DE GALBERT S, « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », *op. cit.*, p.135

et Israël sont considérés comme ennemis de Téhéran et posséder l'arme nucléaire conférerait au régime iranien un certain ascendant, bien qu'Israël soit déjà en possession de celle-ci.

Enfin, la logique de puissance et la volonté de devenir une puissance hégémonique régionale motive la République islamique à poursuivre sa démarche. Le Moyen-Orient compte en effet cinq puissances régionales, à savoir : la Turquie, l'Égypte, Israël, l'Arabie Saoudite et l'Iran. Néanmoins, parmi celles-ci, aucune ne peut revendiquer le statut d'hégémon. Dans l'optique iranienne, posséder l'arme nucléaire serait un pas supplémentaire vers cette direction.

## **L'impact du facteur nucléaire iranien dans la région du Moyen-Orient**

### **Le risque de la prolifération nucléaire**

Dans l'hypothèse où l'Iran parviendrait à acquérir l'arme nucléaire militaire, rien ne garantit l'usage de celle-ci. Toujours est-il que cela engendrerait incontestablement un effet domino dans la région, la réaction des pays voisins de l'Iran obtenant également les capacités nucléaires et les conséquences en seraient d'ailleurs tout aussi inquiétantes. L'Iran ne cache pas ses ambitions régionales, et c'est en réaction que ses voisins pourraient faire pencher la balance de la prolifération nucléaire, afin de contrecarrer ses aspirations<sup>85</sup>. Evidemment, d'autres motivations personnelles à chaque Etat peuvent accentuer l'envie de la bombe nucléaire, complétant alors le facteur nucléaire iranien déjà présent: le prestige, le renforcement de la puissance dans la région, la force de dissuasion et le renforcement du pouvoir sur la scène politique intérieure<sup>86</sup>. Tout ceci se retrouve toujours dans une vision réaliste des relations internationales, avec la maximisation des intérêts nationaux, afin d'augmenter la puissance de l'Etat et d'assurer sa sécurité. Il convient dès lors de se poser la question suivante : Sachant que chaque Etat va « agir rationnellement en pondérant coûts et avantages des choix qui s'offrent à lui avant d'opter pour celui-ci qui maximise son utilité »<sup>87</sup>, où se situent les risques régionaux d'une prolifération nucléaire ?<sup>88</sup>

Primo, en Syrie. La Syrie est le seul allié de l'Iran dans la région, et se lancer dans un programme nucléaire permettrait de pouvoir faire face à Israël, contre qui les dirigeants syriens utiliseraient l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion. C'est pour cette raison, et dans une optique de dissuasion, que l'Etat syrien est invité aux négociations concernant l'avenir de la région.

Deuxio, l'Arabie Saoudite qui s'est, dès le départ, opposée au nucléaire iranien. L'Etat saoudien s'est engagé à ne pas acquérir la bombe nucléaire, cependant, compte tenu des constantes relations de rivalités avec l'Iran, il n'est pas exclu que l'Arabie Saoudite se tourne

---

<sup>85</sup> COURMONT B, « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégie*, vol. 2, n°70, 2008, p.120

<sup>86</sup> *ibid.*, p.120

<sup>87</sup> Cours du Professeur B. KABAMBA, « Mode de résolution de conflits politiques », Presses Universitaires de Liège, 2015-2016, p.8

<sup>88</sup> COURMONT, « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », *op. cit.*, pp. 120 – 123

vers le Pakistan pour développer son programme nucléaire. En effet, Riyad craint les conséquences d'une puissance chiite en possession de capacités nucléaires, et en outre, ne veut pas voir sa puissance diminuée, les deux Etats étant en lutte pour l'hégémonie régionale. Tertio, l'Egypte aurait également des raisons d'obtenir l'arme nucléaire. Tout d'abord, il existe une opposition entre arabes et perses, ensuite un Iran nucléaire le ferait émerger comme puissance régionale, et enfin, cela mettrait en péril la zone exempte d'armes nucléaires. C'est à la lumière de ces différentes considérations que l'Egypte a choisi d'appuyer les résolutions du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Si l'hypothèse d'un Iran nucléaire devenait réalité, la possibilité de voir l'Egypte devenir un Etat proliférant ne serait pas exclue. En 2004 l'Agence International de l'Energie Atomique a annoncé l'existence d'un programme nucléaire égyptien, que le pays avait toujours gardé secret. Par ailleurs, en 2006, Le Caire a relancé son programme nucléaire civil. Bien qu'il soit destiné à des fins pacifiques, il s'agit là d'une première étape vers le nucléaire militaire. Cependant, l'Egypte ne serait pas totalement gagnant dans cette acquisition, puisqu'ils ne bénéficieraient plus de l'aide américaine et leur détermination à obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies seraient réduite à néant. Il est donc plausible que l'Egypte choisisse de ne pas opter pour la solution nucléaire, puisque selon un calcul coût-bénéfice, cela ne serait pas à son avantage et nuirait à certains de ses intérêts nationaux.

En dehors du risque de prolifération nucléaire, il est un autre aspect important à prendre en compte, celui de la fragilisation du système de non-prolifération. Celui-ci est déjà en crise pour deux raisons<sup>89</sup> : Primo, la prolifération non-contrôlée. L'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord ont délibérément choisi de ne pas faire partie de ce système. Alors qu'ils ne violent aucunes règles internationales, puisqu'ils sont en dehors du Traité de Non-Prolifération, ces Etats possèdent la bombe et ont donc participé à la prolifération nucléaire. Deuxio, la responsabilité des puissances nucléaires officielles. Ces Etats n'ont tout d'abord pas respecté leurs engagements de désarmement pris en 2000, ce qui a été mal perçu par les pays non-détenteurs de l'arme nucléaire. Ils n'ont ensuite pas réussi à empêcher la prolifération nucléaire, et y ont même contribué dans certains cas. Malgré tout, la sortie de crise par la résolution d'un accord en 2015 constitue donc un pas en avant pour le régime international de non-prolifération nucléaire<sup>90</sup>.

## **Le projet iranien comme un dilemme de sécurité pour Israël et l'Arabie**

### **Saoudite**

Certes, posséder l'arme nucléaire ne signifie pas que l'Etat iranien en fera usage, mais comme il a déjà été précisé ci-dessus, cela engendre surtout un risque d'avancement technologique dans une région déjà instable. Depuis les révélations de l'existence d'un programme nucléaire iranien, les relations entre l'Iran, Israël et l'Arabie Saoudite sont plus que jamais empreintes de tensions.

---

<sup>89</sup> CHAGNOLLAUD J.-P., « L'Iran et le TNP », op. cit., p.49 - 52

<sup>90</sup> GRAND C., « L'accord avec l'Iran : un pari stratégique », Commentaire, vol. 1, n°153, 2016, p.41

« Partout où existe une société anarchique [...] émerge ce que l'on peut appeler le dilemme de sécurité. Les groupes ou individus vivant dans une telle configuration doivent être, et généralement sont, soucieux de leur sécurité en raison des risques d'être attaqués, assujettis, dominés, voire annihilés par d'autres groupes ou individus. Désireux de se mettre à l'abri de ces risques, ils sont amenés à acquérir de plus en plus de puissance en vue d'échapper à l'impact de la puissance d'autrui. Or, voilà qui rend les autres moins sûrs et les contraind à se préparer au pire »<sup>91</sup>. Le dilemme de sécurité consiste en l'augmentation de la puissance d'un Etat A, diminuant la puissance d'un Etat B<sup>92</sup>. Cet Etat B va alors augmenter sa puissance afin de rééquilibrer les forces. Mais, selon la théorie réaliste, le monde est anarchique et les Etats sont dans une compétition permanente pour assurer leur puissance et sécurité. Chaque action est perçue comme une menace et nul n'est jamais complètement supérieur à un autre ou n'a une sécurité acquise. Ceci engendre subséquemment une course à l'armement.

Par conséquent, un Etat iranien ayant les capacités nucléaires militaires augmenterait sa puissance, et posséderait un ascendant, ce qui représenterait une menace pour d'autres pays de la région tels qu'Israël ou l'Arabie Saoudite. Il sera alors perçu comme légitime par ces pays se sentant menacé, d'agir en conséquence et d'obtenir eux-mêmes de nouveaux moyens de riposte. De ce fait, la constante rivalité entre Riyad, Tel Aviv et Téhéran depuis la révolution iranienne de 1979 a pris une toute autre ampleur depuis la crise du nucléaire iranien, qui rend plus que jamais réelle les craintes d'une course à l'armement et d'une prolifération nucléaire au Moyen-Orient<sup>93</sup>.

Israël, malgré l'opacité de son programme, possède l'arme nucléaire. Le problème n'est donc pas son acquisition, mais plutôt son utilisation. Israël se sent légitimement menacé par le régime iranien, puisque plusieurs dirigeants iraniens ont tenu à maintes reprises un discours antisioniste, notamment en octobre 2005, lorsque le président Mahmoud Ahmadinejad estimait qu'Israël « devrait être rayé de la carte »<sup>94</sup>. Ceci renforce donc les craintes d'une confrontation entre les deux Etats, avec l'Iran qui se qualifie comme adversaire de l'Etat hébreu, ce dernier y voyant une menace existentielle. Ainsi, le régime iranien pourrait être à l'origine d'une utilisation de frappes nucléaires contre Israël. Celui-ci mobilise d'ailleurs les masses et invite les pays arabes à s'allier contre l'ennemi commun<sup>95</sup>. La réaction d'Israël pourrait être la confrontation. Cependant, avant d'attaquer, Israël devra s'assurer de son isolement tant au niveau régional qu'international, ce qui n'est pas le cas. De plus, dans une optique de maximisation des intérêts, « les israéliens préfèrent [...] « une certaine stabilité

---

<sup>91</sup> BATTISTELLA, D., « Retour de l'État de guerre », Armand Colin, Divers Colin, Paris, 2006, p. 91

<sup>92</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>93</sup> COURMONT B., « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », op. cit., p.119

<sup>94</sup> Ibid., p. 119

<sup>95</sup> Ibid., p.120

qu'un indescriptible chaos à leurs frontières »<sup>96</sup>. C'est pour cette raison que les dirigeants israéliens ont préféré miser sur un durcissement de la diplomatie coercitive contre l'Iran<sup>97</sup>.

Du côté saoudien, le risque est différent, ne s'agissant pas d'attaque mais plutôt de prolifération. Les deux Etats sont dans une lutte pour l'hégémonie régionale et sont en perpétuelle opposition et compétition un face à l'autre. Malgré que ceux-ci ne soient momentanément pas en mesure d'être de véritable puissance hégémonique dans la région du Moyen-Orient, ils tentent malgré tout d'imposer leur leadership par différents moyens. C'est pourquoi l'Arabie Saoudite s'est positionnée contre le programme nucléaire iranien dès 2005, tout en garantissant que ses propres activités nucléaires restaient limitées<sup>98</sup>. Depuis, les relations irano-saoudiennes s'inscrivent plus que jamais dans une logique de confrontation, autrement qualifiée d'anarchie hobbesienne. Riyad considère Téhéran comme « un dangereux rival régional et une source de danger pour l'équilibre des monarchies sunnites », de même que les dirigeants saoudiens craignent que l'Iran « n'agite les minorités chiïtes du golfe Persique pour déstabiliser les régimes sunnites »<sup>99</sup>.

Suite aux tensions existantes entre les deux pays, et voyant les Etats-Unis se rapprocher du régime iranien depuis l'arrivée du président Obama, le royaume saoudien souhaite assurer sa sécurité, autrement qu'en comptant sur son alliance avec les américains. En effet, il semblerait que Riyad ait maintenu une stratégie nucléaire militaire secrète, qui repose sur deux options : « Développer son propre programme, en bénéficiant d'un transfert de technologie d'un pays ami, ou se doter de l'arme atomique en l'acquérant auprès d'un pays vendeur »<sup>100</sup>. Dans les deux cas, l'Arabie Saoudite se tournerait vers le Pakistan. Le risque de prolifération nucléaire dans le cas de l'Arabie Saoudite est donc réel, et pourrait être effectué plus rapidement que l'Iran.

---

<sup>96</sup> LOMBARDI R., « Israël et la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient : quelles nouvelles menaces et quelles perspectives ? », op.cit, p.118

<sup>97</sup> SAMAAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », op. cit. p.76

<sup>98</sup> COURMONT B., « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », op. cit., p.121

<sup>99</sup> WESSER S., « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran », op. cit., p.97

<sup>100</sup> Ibid., p.96

# **PARTIE 3 : PERCEPTION DE LA MENACE DANS L'IMAGINAIRE AMÉRICAIN ET SÉCURITISATION DE LA MENACE NUCLÉAIRE IRANIENNE**

## ***La place du nucléaire iranien dans la politique étrangère des Etats-Unis et perception de la menace***

### **Pourquoi cette place privilégiée au nucléaire iranien ?**

Dès les origines de l'arme nucléaire, la prolifération est devenue une préoccupation majeure pour les responsables américains, notamment en raison de leur monopole de 1945 à 1949. Cependant, le nucléaire iranien a pris une place particulière dans la politique étrangère des Etats-Unis, qui en ont fait une priorité. Pourquoi cette place particulière ?

Tout d'abord, il y a la prise en compte des différents enjeux que comporte l'obtention de l'arme nucléaire par l'Etat iranien, qui peut être l'un des Etats les plus dangereux des Etats proliférants<sup>101</sup>. Celui-ci possède un emplacement géographique central, certaines de ses positions sont connues pour être radicales, et les perspectives d'emploi de l'arme nucléaires sont également à prendre en compte. L'Iran est accusé de soutenir le terrorisme, et l'acquisition d'un programme nucléaire militaire permettrait à certains groupes, notamment le Hezbollah, d'y avoir accès. En outre, le régime iranien est hostile aux américains, présents sur différents territoires de la région – Irak, Arabie Saoudite, Qatar, Koweït – et si le régime venait à se radicaliser, ils pourraient être tentés de faire usage du nucléaire contre des forces américaines. Ce à quoi les américains répondraient, entraînant des conséquences dommageables. Il existe enfin la possibilité d'attaque contre un autre adversaire du Moyen-Orient, particulièrement Israël, ce qui reste une perspective inquiétante à prendre en compte.

Ensuite, les Etats-Unis ont remarqué que l'Iran était un acteur incontournable dans la région du Moyen-Orient, sans qui il est impossible de régler les problèmes de la région. En effet, le pays possède plusieurs facteurs de puissance et géopolitiquement stratégique, énoncés dans un article écrit par Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner<sup>102</sup>.

Sur le plan géographique, l'Iran possède les attributs d'une véritable puissance régionale, grâce notamment à sa superficie. L'Iran est également un pays dont les frontières sont terrestres et maritimes, partagées avec une quinzaine d'Etats et qui se situe à l'intersection des mondes arabes, turcs, indiens et russes. Il est le point de rencontre de plusieurs espaces géographiques que sont le Moyen-Orient, l'Asie centrale, le Caucase, le sous-continent

---

<sup>101</sup> COURMONT B, « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », op. cit., pp.119-120

<sup>102</sup> DJALILI M-R., KELLNER T., « Iran : La nouvelle puissance régionale ? », Questions internationales, n°77, janvier 2016, pp. 4-8

Indien, le golfe Persique, la mer Caspienne et la mer d'Oman. En outre, l'Iran contrôle, avec Oman, le détroit d'Ormuz par où transite une grande partie des productions pétrolières et gazières du Golfe, vitales pour l'économie mondiale.

Sur le plan démographique, il s'agit du 19<sup>ème</sup> pays le plus peuplé de la planète, avec une population de plus de 80 millions d'habitants. Ce chiffre à lui seul est plus important que l'ensemble des populations combinées de l'Irak, du Koweït, de l'Arabie Saoudite, du Bahreïn, du Qatar, des Emirats arabes unis et d'Oman.

Sur le plan militaire, l'Iran occupe la première place parmi les forces armées des Etats de la région du golfe Persique. Malgré les compétences limitées des forces terrestres, maritimes et aériennes, les capacités asymétriques ne sont en revanche pas négligeables.

Sur le plan des ressources naturelles, l'Iran est une véritable puissance énergétique, avec l'un des gisements de pétrole et de gaz naturel le plus grand du monde. Le pays est compté parmi les dix principaux producteurs de pétrole et les cinq plus gros de gaz naturel.

Enfin, l'enjeu de la prolifération nucléaire. Du côté américain, il y a la volonté de garder la mainmise, de sauvegarder la crédibilité du Traité de Non-Prolifération et d'empêcher l'Iran d'obtenir un programme nucléaire militaire<sup>103</sup>, afin d'endiguer une course à l'armement au Moyen-Orient. Les Etats-Unis, en plaçant le nucléaire iranien au centre de leur priorité, désirent s'imposer comme un moteur du désarmement et de la non-prolifération<sup>104</sup>.

A nouveau, il semblerait que tout penche du côté des intérêts et de la puissance. Selon cette vision des choses de la théorie réaliste, les américains réagissent contre le nucléaire iranien parce qu'il en va de leurs intérêts. Dans l'optique de conserver leur puissance, il leur faut garder un ascendant nucléaire et un certain contrôle sur la prolifération, afin d'éviter que celle-ci ne leur fasse défaut. De même, dans l'hypothèse où l'Iran atteindrait le statut de puissance nucléaire, cela pourrait leur causer du tort et ferait apparaître la menace d'une éventuelle attaque dirigée contre eux.

## **Perception de la menace**

Depuis la révolution islamique, le régime islamique est considéré comme un ennemi et une menace envers les intérêts américains<sup>105</sup>. Pourtant, la menace est un élément subjectif, qui est déterminant dans la perception et l'action d'un acteur. Dans le cas de l'Iran et de son développement nucléaire, « les acteurs et cibles de cette menace diffèrent entre les discours de George W. Bush et Barack Obama »<sup>106</sup>.

---

<sup>103</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.108

<sup>104</sup> COURMONT B., « Le désarmement nucléaire selon Barack Obama », op. cit., p.125

<sup>105</sup> REZAEI F., « The american response to pakistani and iranian nuclear proliferation : a study in paradox », op. cit., p.34

<sup>106</sup> ROUSSELET L., « Négocier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », L'Harmattan, Paris, 2017, p.25

## **Administration Bush**

Le président américain George Bush jr. a choisi d'orienter sa politique étrangère de manière à faire face aux menaces posées par différents types d'ennemis. Il a ainsi qualifié trois pays – la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak – comme étant l'axe du mal. C'est en 2002, lors de son discours sur l'état de l'Union<sup>107</sup>, qu'il donne l'orientation de sa politique étrangère :

*« Our second goal is to prevent regimes that sponsor terror from threatening America or our friends and allies with weapons of mass destruction. Some of these regimes have been pretty quiet since September 11, but we know their true nature. [...] Iran aggressively pursues these weapons and exports terror, while an unelected few repress the Iranian people's hope for freedom. [...] States like these, and their terrorist allies, constitute an axis of evil, arming to threaten the peace of the world. By seeking weapons of mass destruction, these regimes pose a grave and growing danger. They could provide these arms to terrorists, giving them the means to match their hatred. They could attack our allies or attempt to blackmail the United States. In any of these cases, the price of indifference would be catastrophic. [...] And all nations should know: America will do what is necessary to ensure our nation's security. We'll be deliberate, yet time is not on our side. I will not wait on events while dangers gather. I will not stand by as peril draws closer and closer. The United States of America will not permit the world's most dangerous regimes to threaten us with the world's most destructive weapons »*

Ce discours est l'exemple même de sécuritisation. En s'adressant ainsi à la population américaine, le président Bush dit clairement que l'Iran et son programme nucléaire constitue une menace, et convainc ainsi ses auditeurs. Selon lui, le pays, classé sur l'axe du mal, constitue une « menace contre les intérêts vitaux des américains », et « décrit l'Iran comme une nation terroriste, opposée au « monde libre » »<sup>108</sup>. Tous les éléments sont donc réunis pour former un cas de sécuritisation.

Premièrement, l'acteur sécurisant qui est incarné par le président Bush, dénonce ouvertement le problème, présente l'Iran comme ennemi et annonce que le nécessaire sera fait pour assurer la sécurité de la nation.

Deuxièmement, le sujet référant, à savoir l'Iran, dénoncé par le président américain comme étant un « a regime of tyranny, and using that nation's resources to fund the spread of terror and pursue their radical agenda [...] The Iranian regime and its terrorist proxies have demonstrated their willingness to kill Americans »<sup>109</sup>.

Troisièmement, le public qui consent à l'existence d'une menace. Il s'agit ici des destinataires des différents discours du président Bush, qui se divisent en deux groupes. Le premier est

---

<sup>107</sup> Discours de George W. Bush, « Text of President Bush's 2002 State of the Union Address », The United States Capitol, Washington D.C., le 29 janvier 2002, disponible à l'adresse suivante : <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html> (page consultée le 3 avril 2018)

<sup>108</sup> ROUSSELET L., « Négociier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.27

<sup>109</sup> Discours de George W. Bush, « Presidents discusses Global War of Terror », Capitol Hilton Hotel, Washington D.C., le 5 septembre 2006, disponible à l'adresse suivante: <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/09/20060905-4.html> (page consultée le 3 avril 2018)

celui de la population américaine, qui consent à la déclaration de leur président, qui leur certifie que leur sécurité est remise en question. Le deuxième est celui de la population iranienne, à qui le président Bush s'adresse également, notamment dans un discours en septembre 2006 :

*« To the people of Iran: The United States respects you; we respect your country [...] You deserve an opportunity to determine your own future, an economy that rewards your intelligence and your talents, and a society that allows you to fulfill your tremendous potential. The greatest obstacle to this future is that your rulers have chosen to deny your liberty and to use your nation's resources to fund terrorism, and fuel extremism, and pursue nuclear weapons [...] Iran must abandon its nuclear weapons ambitions. Despite what the regime tells you, we have no objection to Iran's pursuit of a truly peaceful nuclear power program »<sup>110</sup>.*

Avec ce changement d'audience, le discours est modifié. Ici, c'est le régime en place qui est l'ennemi, qui en plus d'être celui des Etats-Unis, le serait également pour sa propre population, que le président flatte et qu'il encourage à refuser le pouvoir iranien.

Quatrièmement, le contexte, qui est d'une importance capitale lors du mandat de George Bush, puisqu'il fait face à un contexte de terreur, suite aux attentats du 11 septembre 2001, auquel les citoyens américains attendent une réaction. Il veut donc réagir face à des intérêts américains mis ouvertement en péril.

Cinquièmement et dernièrement, l'adoption de politiques particulières, qui consiste en une stratégie de « guerre contre la terreur »<sup>111</sup>. Celle-ci est mise en œuvre à travers les sanctions américaines à l'encontre du régime iranien et la possibilité d'usage de la force militaire, insinuée dans chacun de ses discours.

### **Administration Obama**

Dès le premier mandat de Barack Obama à la Maison Blanche, celui-ci a marqué un changement dans la perception et la diffusion de la menace. Effectivement, il est possible d'observer un déplacement du risque, qui n'est alors plus uniquement dirigé vers les Etats-Unis, mais qui représente en réalité un danger pour la paix de la communauté internationale. Dans cette perspective, il entend résoudre la question du nucléaire iranien avec la communauté internationale, plutôt que d'y amener une solution unilatérale et exclusivement américaine. En partant de là, il « réaffirme le principe de respect mutuel comme étant la base de toute négociation diplomatique avec l'Iran, et place ses homologues iraniens sur un pied

---

<sup>110</sup> Discours de George W. Bush, « President Bush Addresses United Nations General Assembly », United Nations, New York, le 19 septembre 2006, disponible à l'adresse suivante: <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/09/20060919-4.html> (page consultée le 3 avril 2018)

<sup>111</sup> ROUSSELET L., « Négociier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.29

d'égalité »<sup>112</sup>. Obama affirme ainsi, en s'adressant au Conseil de Sécurité des Nations Unies le 9 juin 2010:

*« We made clear from the beginning of my administration that the United States was prepared to pursue diplomatic solutions to address the concerns over Iranian nuclear programs. I extended the offer of engagement on the basis of mutual interest and mutual respect. And together with the United Kingdom, with Russia, China, and Germany, we sat down with our Iranian counterparts. We offered the opportunity of a better relationship between Iran and the international community »*<sup>113</sup>.

Bien que le président Obama se distancie de son prédécesseur dans sa façon d'appréhender la menace, lui aussi s'engage dans le processus de sécuritisation. Comme pour Bush, tous les éléments du mécanisme sont réunis.

Premièrement, l'acteur sécurisant est toujours le président des Etats-Unis, étant à cette époque, Barack Obama. Bien que la menace ne soit plus uniquement dirigée vers les intérêts américains, celle-ci est toujours présente et constitue un risque pour la communauté internationale dans son ensemble. Cela se perçoit dans la gestion de la crise par Obama, qui tente d'intégrer toutes les dimensions de la menace avant de réagir. Brièvement mentionnées, ces dimensions sont les suivantes : Tout d'abord Israël, qui voit une menace existentielle et un spectre quant à leurs propres moyens de dissuasion nucléaire. Ensuite, l'obtention de l'arme nucléaire représenterait une atteinte au régime international de non-prolifération, auquel est pourtant soumis le régime iranien. En outre, l'Iran reste hostile aux américains, qui sont présents dans la région et qui ne pourraient supporter la responsabilité d'une éventuelle attaque. Enfin, cela entraînerait un risque de prolifération dans la région, déjà empreinte de tensions.

Deuxièmement, le sujet référent reste l'Iran, qui, avant l'accord de 2015, persiste à vouloir acquérir un programme nucléaire. D'ailleurs, en 2009, Obama a révélé l'existence d'un site d'enrichissement sous-terrain à Fordow, ce qui l'amena à dire: « Iran's decision to build yet another nuclear facility without notifying the IAEA represents a direct challenge to the basic compact at the center of the non-proliferation regime [...] this site deepens a growing concern that Iran is refusing to live up to those international responsibilities, including specifically revealing all nuclear-related activities »<sup>114</sup>.

Troisièmement, le public. Tout comme Bush le faisait, Obama s'adresse à différents publics. Néanmoins, il ne s'agit plus pour lui de convaincre de la menace que représente le nucléaire

---

<sup>112</sup> ROUSSELET L., « Négociier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.31

<sup>113</sup> Discours de Barack Obama, « Barack Obama Address on UN Security Council Sanctions Against Iran », United Nations, New York, le 9 juin 2010, disponible à l'adresse suivante: <https://www.americanrhetoric.com/barackobamaspeeches.htm> (page consultée le 4 avril 2018)

<sup>114</sup> Discours de Barack Obama, « Statements by President Obama, French President Sarkozy and British Prime Minister Brown on Iranian Nuclear Facility », Pittsburgh Convention Center, Pennsylvania, le 25 septembre 2009, disponible à l'adresse suivante: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2009/09/25/statements-president-obama-french-president-sarkozy-and-british-prime-mi> (page consultée le 4 avril 2018)

iranien, puisque celle-ci est posée depuis l'administration Bush, mais plutôt de convaincre les différents publics qu'une issue diplomatique pacifique est préférable, avec la perspective future de résolution par un accord. Dès lors, « aux citoyens américains, l'administration doit expliquer qu'un potentiel accord est bon pour la sécurité et l'économie du pays. Aux entreprises, alléchées par un marché de 78 millions de consommateurs, elle doit le leur ouvrir dans les meilleures conditions. Aux alliés arabes et israéliens, les Etats-Unis doivent garantir que l'accord sur le nucléaire iranien sera bel et bien appliqué »<sup>115</sup>.

Quatrièmement, le contexte. Obama se situe dans un contexte particulier. Alors qu'une résolution de la crise devient urgente, lors de son deuxième mandat, celui-ci sait qu'il ne pourra plus se présenter aux élections présidentielles. Il tente alors de parvenir à un futur accord, qui deviendrait son héritage<sup>116</sup>.

Cinquièmement, l'adoption de mesures particulières. Là où Washington se distancie à nouveau, tant de ses prédécesseurs que d'autres Etats tels qu'Israël, c'est par rapport à la confiance quant à l'intention du nucléaire iranien. Alors que l'acquisition d'un programme nucléaire militaire reste plausible – même si ce ne serait pas immédiat –, l'emploi n'est pas pour autant certain. Ainsi, les décisions quant à la gestion du dossier varient également. Dans les discours d'Obama, il n'y a aucune allusion à des mesures coercitives, ou un changement de régime. Au contraire, on perçoit la volonté de négocier pacifiquement, même s'il laisse la porte ouverte à d'éventuelles sanctions :

*« I made clear that Iran would not be allowed to acquire a nuclear weapon on my watch [...] I have also made clear my preference for a peaceful diplomatic resolution of the issue, not just because of the costs of war, but also because a negotiated agreement offered a more effective, verifiable and durable resolution »*<sup>117</sup>.

La comparaison des deux administrations sur ce même dossier permet de mettre en lumière une disparité à plusieurs niveaux. Primo, par rapport à la vision du nucléaire iranien, alors que Bush l'appréhende comme une menace directe qui vise à atteindre les intérêts américains, Obama semble prendre un peu de recul et y voit un risque pour la communauté internationale dans son ensemble. Deuxio, Bush considère les autres Etats soit comme ami, soit comme ennemi, l'Iran étant dans ce cas précis l'ennemi. Obama en revanche propose une approche plus égalitaire, « qui sous-tend l'essence de la relation diplomatique »<sup>118</sup>. Tertio, par rapport aux moyens mis en œuvre, en parallèle avec leur vision de la menace, les deux administrations prônent des moyens antagonistes. Bush prône la réaction directe contre le régime, et n'omet pas la possibilité d'intervention militaire si cela s'avère nécessaire. Obama,

---

<sup>115</sup> WESSER S., « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran », op. cit., pp. 99-100

<sup>116</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », op. cit., p.70

<sup>117</sup> Discours de Barack Obama, « Obama gives a speech about the Iran nuclear deal », American University, Washington D.C., le 5 août 2015, disponible à l'adresse suivante: [https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2015/08/05/text-obama-gives-a-speech-about-the-iran-nuclear-deal/?utm\\_term=.fa6dad96480](https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2015/08/05/text-obama-gives-a-speech-about-the-iran-nuclear-deal/?utm_term=.fa6dad96480) (page consultée le 4 avril 2018)

<sup>118</sup> ROUSSELET L., « Négocier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.30

au contraire, semble bannir toute utilisation de la force, soutient davantage la diplomatie pacifique, et appelle au multilatéralisme. Ces éléments font donc apparaître une première distinction entre les deux administrations.

## ***La prolifération nucléaire : Le leadership américain – Retournement de politique avec l’administration Obama***

### **Doctrines nucléaires américaines depuis 2001**

Après le 11 septembre 2001, la politique étrangère américaine fut marquée par un changement d’orientation, notamment en ce qui concerne la doctrine nucléaire américaine. « Cette nouvelle posture fut l’expression de la volonté de l’administration Bush d’agir plus librement sur la scène internationale »<sup>119</sup>.

Suite aux attentats sur le sol américain, le président est déterminé à ne plus être vulnérable et revoit les positions américaines sur quelques accords. Il décide notamment de quitter de façon unilatérale le traité ABM de 1972, limitant les armes stratégiques, qu’il considère désuet et périlleux. De même, il met fin à un engagement datant de 1978, selon lequel il n’utiliserait pas d’armes nucléaires contre un Etat non-détenteur de l’arme nucléaire<sup>120</sup>. Il se lance alors dans une guerre contre le terrorisme, dans laquelle il considère possible l’utilisation d’armes nucléaires. Toutefois, en 2002, Washington s’engage avec Moscou sur la voie du désarmement nucléaire. Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche à l’époque a cependant déclaré que :

*« As those weapons are reduced, some will be removed from operational status and are earmarked for destruction; others will be replaced in retired status, awaiting eventual destruction, and still others will be maintained in a non-deployed status as a hedge against unforeseen technical or international events »*<sup>121</sup>

De la sorte, les dirigeants américains « se réservent le droit de moduler leur arsenal en fonction de leur perception de la menace »<sup>122</sup>. L’intérêt de diffuser la nouvelle direction que prend la politique étrangère tient à la dissuasion d’autres Etats, et plus particulièrement les trois visés par « l’axe du mal », de développer un programme nucléaire militaire. Par conséquent, même si des réductions sont prévues au programme, les armes nucléaires semblent rester un paramètre important de défense.

---

<sup>119</sup> BONIFACE P, COURMONT B., « Chapitre 5 : Concepts et doctrines des puissances nucléaires », op. cit., p.140

<sup>120</sup> Ibid. p.140

<sup>121</sup> Discours d’Ari Fleischer, « Press Briefing », The James S. Brady Press Briefing Room, Washington D.C., le 9 janvier 2002, disponible à la page suivante: <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=61619> (page consultée le 5 avril 2018)

<sup>122</sup> BONIFACE P, COURMONT B., « Chapitre 5 : Concepts et doctrines des puissances nucléaires », op. cit., p.145

Ainsi, en analysant cette doctrine en regard avec le réalisme, ces décisions politiques découlent de deux éléments majeurs: Les intérêts nationaux et la sécurité. Deux éléments centraux de la théorie, selon laquelle l'Etat cherche à maximiser et garantir. Après un calcul coût-bénéfices, l'administration Bush en vient à adopter ces mesures. De même, toujours selon cette théorie, il est primordial de préserver, voire d'augmenter la puissance de l'Etat. Un moyen d'y parvenir est, notamment, de conserver un ascendant sur les autres, ce que Bush fait avec son armement nucléaire.

### **Réaction de Bush face au nucléaire iranien**

Comme précisé précédemment, lors de son premier mandat, et face à l'avènement de menaces et de la terreur, les Etats-Unis renforcent leur unilatéralisme sous l'impulsion de George W. Bush Junior. Celui-ci décide alors de s'engager dans une « guerre contre le terrorisme » et une « guerre préventive » dans laquelle il n'exclut pas le recours à la force<sup>123</sup>. Depuis les années 2000, le président américain a placé l'Iran sur un axe du mal et les dirigeants américains n'ont cessé de menacer les sites nucléaires iraniens et de prôner un changement de régime dans le pays. En effet, l'administration Bush avait la conviction qu'un changement de régime entraînerait de facto la non-prolifération nucléaire au Moyen-Orient. Les provocations ont d'ailleurs gagné en crédibilité avec le déploiement des troupes en Afghanistan, Irak, et autres Etats entourant l'Iran<sup>124</sup>.

Cependant, les longues années de confrontation entre Washington et Riyad depuis la révolution de 1979 se sont faites ressentir et ont amené le président Bush à admettre en 2004 que la puissance américaine avait des limites :

*« We're relying upon others, because we've sanctioned ourselves out of influence with Iran »<sup>125</sup>*

Alors que Bush posait son action sur une posture de confrontation, il réalise ensuite qu'il ne sera pas possible aux américains seuls de régler le problème. La résolution du conflit s'oriente alors différemment et suggère la combinaison de deux stratégies. Primo une diplomatie multilatérale qui implique les puissances européennes, la Russie et la Chine. Deuxio, l'utilisation de l'arme économique, qu'on pourrait caractériser du « bâton » et de la « carotte »<sup>126</sup>.

---

<sup>123</sup> ROUSSELET L., « Négocier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.29

<sup>124</sup> BAHGAT G., « Nuclear proliferation: The Islamic Republic of Iran », *Iranian Studies*, vol. 39, n°3, 2006, p.318

<sup>125</sup> SCIOLINO E., « United States and Europe differ over strategy on Iran », in: *The New York Times*, 29 janvier 2005, disponible à l'adresse suivante: <https://www.nytimes.com/2005/01/29/world/europe/united-states-and-europe-differ-over-strategy-on-iran.html?pagewanted=all> (page consultée le 6 avril 2018)

<sup>126</sup> BAHGAT G., « Nuclear proliferation: The Islamic Republic of Iran », op. cit., p.320

Cette déclaration est un pas en avant vers la résolution de la crise. Cependant, un dilemme réside. Globalement, les Etats-Unis et l'Union européenne défendent les mêmes objectifs pour leur politique étrangère, à savoir la défense d'intérêts nationaux, de la démocratie et des droits de l'homme. C'est leur mise en œuvre de la politique étrangère qui est radicalement différente. Alors que les américains favorisent une approche « disciplinaire » avec des sanctions, voire des menaces d'interventions militaires, les européens considèrent que cette méthode va isoler l'Iran et déstabiliser toute la région du Moyen-Orient. Ceux-ci préfèrent donc se baser sur la diplomatie, et mener des négociations et dialogues constructifs avec l'Etat iranien. L'administration Bush n'amènera aucune solution à la crise, perdurant depuis quelques années.

### **Doctrines américaine depuis 2008**

Dès son arrivée à la Maison Blanche, Obama a lancé une nouvelle politique d'ouverture, visant deux objectifs. Premièrement, Obama défend une conception du leadership américain qu'il veut restaurer. Il s'agit de rendre sa gloire aux Etats-Unis, dont la réputation fut détériorée par la politique étrangère de Bush, et plus particulièrement son intervention en Irak. Il axe sa politique étrangère sur le renouement avec des alliés, en s'engageant en matière de désarmement nucléaire. Deuxièmement, la question de la « logique zéro », qui prône un monde sans armes nucléaires. En lien avec le premier objectif, il s'agit de lutter contre la prolifération nucléaire, ce qui suggère un engagement de la communauté internationale, tout en insistant sur la « nécessité d'aller vers une dénucléarisation totale »<sup>127</sup>.

C'est dans cette perspective qu'Obama fit son discours à Prague en avril 2009, redéfinissant ainsi la stratégie nucléaire américaine. Dans la lignée avec la logique zéro, il fait le pari du désarmement, qui, pour sauvegarder le régime de non-prolifération, appelle à la coopération des autres puissances nucléaires

En 2010, la Nuclear Posture Review est publiée, décrivant les changements qui ont eu lieu sur la scène internationale au niveau sécuritaire, puis énonçant les cinq objectifs de la politique nucléaire<sup>128</sup> :

1. Preventing nuclear proliferation and nuclear terrorism;
2. Reducing the role of U.S. nuclear weapons in U.S. national security strategy;
3. Maintaining strategic deterrence and stability at reduced nuclear force levels;
4. Strengthening regional deterrence and reassuring U.S. allies and partners; and
5. Sustaining a safe, secure, and effective nuclear arsenal.

Directement, il semblerait donc qu'Obama s'éloigne de l'emploi de la force, qui était pourtant un axe central dans la politique étrangère de George W. Bush. Toutefois, il maintient l'idée qu'il est nécessaire de conserver un ascendant nucléaire. Les dirigeants sont conscients des limites du principe de dissuasion, et en maintenant un ascendant, il s'agit de garder un certain

---

<sup>127</sup> COURMONT B, « Le désarmement nucléaire selon Barack Obama », op. cit., pp.126 – 127

<sup>128</sup> Nuclear posture review, avril 2010, p. iii

contrôle si une éventuelle montée de menaces venait à se produire. Ceci est d'ailleurs marqué dans l'introduction du rapport d'examen de la posture nucléaire de 2010<sup>129</sup> :

*« At the same time, [President Obama] pledged that as long as nuclear weapons exist, the United States will maintain a safe, secure, and effective nuclear arsenal, both to deter potential adversaries, and to assure U.S. allies and other security partners that they can count on America's security commitments »*

Il est aisé de comprendre le dilemme des Etats-Unis entre l'attachement au leadership nucléaire et la concrétisation du projet de désarmement. L'administration Obama ne peut abandonner sa puissance nucléaire, mais a néanmoins intérêt à laisser des pays tels que la Chine et la Russie « résorber leurs faiblesses respectives afin de les inciter à s'engager dans un dialogue stratégique susceptible de déboucher sur des coopérations durables, en particulier dans la lutte contre la prolifération »<sup>130</sup>.

### **Réaction d'Obama face au nucléaire iranien**

Dès les débuts de sa campagne pour les élections de 2008, Obama a formulé son souhait d'exclure l'usage de la force, et de trouver des solutions pacifiques et diplomatiques aux différentes crises et conflits. La crise du nucléaire iranien a ainsi été l'occasion pour lui de faire ses preuves et de tenter de trouver une résolution pacifique, par la voie du dialogue. En outre, la résolution de cette crise est une condition sine qua non, puisqu'Obama tente d'orienter sa politique étrangère vers l'Asie. Il est donc plus que jamais fondamental pour lui que le Moyen-Orient ne soit pas dans un contexte d'agitation et donc d'autant plus nécessaire pour les Etats-Unis d'éviter un nouvel engagement militaire dans la région. Ces deux éléments justifient l'action américaine pour régler le problème, dont la prise en main fut effectuée en plusieurs étapes.

Premièrement, une phase de dialogue. Alors que l'Union européenne s'est lancée dans les négociations avec la République islamique dès octobre 2003, que le Conseil de Sécurité s'est saisi du dossier dès 2006, et que les sanctions se succèdent depuis lors, ce n'est qu'à partir de 2008 que les Etats-Unis ont officiellement rejoints les autres puissances dans leurs négociations avec l'Iran. Le président Obama, bien que prônant une nouvelle politique d'ouverture vers Téhéran, a pourtant émit une réserve, cautionnant des nouvelles sanctions si le dialogue était nul après un an de négociation<sup>131</sup>. C'est donc à partir de 2009 qu'Obama lance plusieurs propositions, qui s'avèreront infructueuses car « le régime iranien est empêtré dans le soulèvement populaire généré par la manipulation de l'élection présidentielle qui vient de reconduire Mahmoud Ahmadinejad »<sup>132</sup>. La même année, les Etats-Unis leur proposent

---

<sup>129</sup> Nuclear Posture Review, avril 2010, p. iii

<sup>130</sup> DE ROUGE G., « La dissuasion nucléaire sous la présidence Obama : Bilan d'étape et perspective », op. cit., p.39

<sup>131</sup> MALONEY S., VIVARAT G., « Téhéran/Washington : une relation immobile ? », op. cit., p.582

<sup>132</sup> NICOULLAUD F., « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », Questions internationales, n°77, janvier-février 2016, p.27

une nouvelle coopération, afin de renouveler le combustible du petit réacteur de recherche, mais cela n'aboutira pas non plus. De plus, est révélée l'installation d'une usine d'enrichissement à Fordow, qui entraîne le Congrès américain à vouloir durcir les sanctions. Obama se rend alors bien compte qu'il devra faire preuve de patience dans la résolution de cette crise.

Deuxièmement, une phase de blocage. Les relations entre l'Iran et les Etats-Unis sont donc momentanément dans une impasse, puisque Téhéran refuse de coopérer. C'est alors qu'Obama se rapproche de l'administration Bush, en ce qui concerne les sanctions à l'encontre de l'Iran. Communément nommée « dual-track tactics »<sup>133</sup>, ou aussi appelée « arme économique » par Guillaume Devin, cette méthode constitue un élément central dans la diplomatie américaine. Les deux voies sont en référence aux négociations et aux sanctions. De fait, puisque les négociations diplomatiques ne fonctionnent pas, Washington tente de ramener Téhéran à la table des négociations en adoptant des sanctions économiques. L'aspect économique joue un rôle important dans les relations internationales et peut être brandi tant comme une « carotte » qu'un « bâton ». Dans le cas de l'Iran, la banque centrale iranienne et le secteur de l'énergie étaient les cibles des sanctions<sup>134</sup>. En tentant d'influencer le commerce entre l'Iran et l'Occident, le gouvernement Obama espère que l'Iran accepte les propositions faites. Simultanément, le Conseil de Sécurité des Nations Unies poursuit également l'adoption de résolutions à l'encontre du régime iranien. Cette combinaison entre les sanctions unilatérales américaines et les sanctions par résolution du Conseil de Sécurité constitue d'ailleurs un axe central de cette politique de « dual-track »<sup>135</sup>. Pendant ce temps-là, le président américain avance son souhait de dialoguer. Entre 2010 et 2012, aucun consensus n'est trouvé, et les Etats-Unis, ainsi que la Russie et la Chine continuent d'imposer des sanctions.

Troisièmement, une reprise des discussions. C'est en 2013, suite à l'élection d'Hassan Rohani que se laisse entrevoir une porte de sortie. Le nouveau président iranien s'est effectivement fait élire sur base d'un programme préconisant un règlement de la question nucléaire, une levée des sanctions et une normalisation du statut de l'Iran sur la scène internationale<sup>136</sup>. Les deux présidents en fonction, désirant tous deux une avancée sur le dossier, permettent alors une reprise des négociations sur de bonnes bases. Grâce au groupe P5+1, composé de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Chine, de la Russie et des Etats-Unis en tant que leaders, un premier accord intermédiaire est signé le 24 novembre 2013.

Quatrièmement, le « Joint Comprehensive Plan of Action ». Alors que l'accord intermédiaire était doucement mis en œuvre, les Etats ont continué leurs négociations, dans la perspective

---

<sup>133</sup> MALONEY S., VIVARAT G., « Téhéran/Washington : une relation immobile ? », op. cit., 9.583

<sup>134</sup> ROUSSELET L., « Négociier l'atome : Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.79

<sup>135</sup> Ibid. p.80

<sup>136</sup> NICOUILLAUD F., « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », op. cit., p.28

d'atteindre un accord sur le long terme. Ce nouvel accord aboutit, fut signé le 14 juillet 2015 et mis en application dès le 16 janvier 2016.

## **Eloignement de la politique étrangère de ses prédécesseurs : changement de paradigme**

George W. Bush et Barack Obama, même s'ils partagent les mêmes intérêts ont, dans le cas présent, des stratagèmes différents. Obama a réalisé que l'Iran était devenu un acteur incontournable au Moyen-Orient et qu'il était impossible de régler les problèmes survenant dans la région, sans la République islamique. La question est de comprendre pourquoi Obama a choisi une voie distincte que celle empreinte par son prédécesseur, pourtant déjà amorcée dans ses discours. Deux raisons sont proposées par Guillaume De Rouge, spécialiste des questions de défense européenne et transatlantiques<sup>137</sup>.

Premièrement, Obama rejette le mode de gestion ad hoc des crises de prolifération pour plusieurs raisons. Cette gestion a déjà montré ses limites, et par-là, il a fait le pari du désarmement sur le long terme, ce qui implique une résolution des crises sur le long terme également. De même, il tente de s'éloigner de la politique de Bush et de sa position agressive, jugée inefficace.

Deuxièmement, Obama mise sur une nouvelle stratégie mettant l'accent sur le désarmement et la non-prolifération. De la sorte, il vise à mettre les puissances nucléaires officielles face à leurs responsabilités, surtout en ce qui concerne la lutte contre la prolifération. Pour ce faire, une coopération multilatérale rejointe par la Russie et la Chine est obligatoire.

Alors que la politique étrangère des Etats-Unis a souvent été caractérisée de réaliste, il est logique de supposer que la résolution de la crise du nucléaire iranien aurait été dans le même sens. Or, la réalité semble différente lors de l'arrivée d'Obama à la Maison Blanche. Certes, quelques éléments de la théorie réaliste se prêtent à l'analyse, tels que l'avènement de menace et l'atteinte à la sécurité, mais il semblerait que le paradigme libéral semble mieux convenir pour analyser la gestion du dossier.

En premier lieu, la coopération internationale. Directement, le président Obama a énoncé dans ses différents discours vouloir mettre en œuvre une diplomatie multilatérale et pacifique, sans l'usage de la force, et sans déclencher de guerres. Même s'il ne s'agit pas d'un premier cas de multilatéralisme, la structure du P5+1 représente un cas exemplaire, qui pourrait être reformé pour la résolution de crises futures<sup>138</sup>. Il convient cependant de préciser que ce n'est pas un choix du président américain, puisque l'Union européenne a commencé les négociations dès 2003. A l'époque, il importait pour les trois pays européens de contourner les organisations internationales, dans lesquelles les américains étaient présents. Alors que les relations entre l'Iran et les Etats-Unis étaient inexistantes, le blocage institutionnel était forcément de mise et

---

<sup>137</sup> DE ROUGE G., « La dissuasion nucléaire sous la présidence Obama : bilan d'étape et perspectives », op. cit., p.4

<sup>138</sup> ROUSSELET L., « Négocier l'atome: Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.54

donc à éviter. Cependant, une fois le groupe P5+1 formé, ce groupe avait l'avantage d'avoir une certaine flexibilité par rapport aux règles formelles des institutions internationales, notamment l'AIEA et le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Pourtant, celles-ci n'ont pas été totalement écartées, puisque « the provisions of the deal itself delegate the vast majority of implementation powers to the IAEA, a UN nuclear watchdog assigned to the task of carrying out inspections of Iranian enrichment facilities and mediating conflict »<sup>139</sup>.

De plus, Obama, contrairement à Bush, a réussi à obtenir un consensus au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, acceptant l'accord signé le 14 juillet 2015 à Vienne. Ils approuvent alors d'arrêter de faire pression sur l'Iran et de lever les sanctions économiques mise en œuvre par l'ONU jusque-là. Contrairement à la théorie réaliste qui ne considère que les Etats dans la prise de décision, l'analyse des rapports internationaux selon le paradigme libéral prend en compte la pluralité des acteurs, dont les institutions internationales, qui ont effectivement joué un rôle.

En second lieu, il est possible de constater qu'Obama se rapproche fortement de l'internationalisme libéral, qui « désire créer un nouvel ordre mondial basé sur la diplomatie ouverte et publique, sur le libéralisme économique, sur le contrôle des armements et sur la création d'une organisation internationale vouée au maintien de la paix »<sup>140</sup>. Afin de conserver le leadership américain qu'Obama glorifie également, il est nécessaire de miser sur une « action multilatérale en réponse aux problèmes globaux »<sup>141</sup>. Obama le dit dans un discours en 2011 :

*« Because contrary to the claims of some, American leadership is not simply a matter of going it alone and bearing all of the burden ourselves. Real leadership creates the conditions and coalitions for others to step up as well; to work with allies and partners so that that bear they share of the burden and pay their share of the costs »*<sup>142</sup>

En préconisant un multilatéralisme, il ne renonce pas au leadership américain, qui reste une priorité, mais en faisant appel aux institutions internationales, il espère renforcer la puissance américaine, qui a une place prépondérante au sein de celles-ci.

En troisième lieu, on s'aperçoit avec Obama que des concepts tels que la démocratie, les droits de l'homme, le commerce, etc. ont une influence sur le système international. Même s'il désapprouve le changement de régime, proclamé par son prédécesseur, Obama revalorise la stratégie du soft power. Il utilise celui-ci en prônant une ouverture culturelle et

---

<sup>139</sup> HUNT L., « The anchor of the system : the Iran deal and the decline of realism in US foreign policy », International Journal, vol. 72, n°3, 2017, p.335

<sup>140</sup> LOISEAU H., « Chapitre 1 : Les approches contemporaines des relations internationales », op. cit., p.16

<sup>141</sup> DIMITROVA A., « Le débat sur la politique étrangère d'Obama : quelle nouvelle « grande stratégie » pour les Etats-Unis ? », Etudes internationales, vol. 43, n°2, juin 2012, p.241

<sup>142</sup> Discours de Barack Obama, « Remarks by the President in Address to the Nation on Libya », National Defense University, Washington D.C., le 28 mars 2011, disponible à l'adresse suivante: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya> (page consultée le 11 avril 2018)

économique dans les relations bilatérales avec l'Iran. On assiste donc à des échanges informels entre les deux Etats. « A travers le sport ou les dialogues interreligieux, les relations personnelles entre citoyens américains et iraniens se poursuivent. Sur le plan universitaire, on observe également un renforcement des coopérations irano-américaines »<sup>143</sup>. C'est lors de relations bilatérales informelles entre les dirigeants américains et iraniens que plusieurs éléments du JCPOA ont été négociés<sup>144</sup>. Pour le président Rohani, « c'est par son insertion dans la mondialisation que l'Iran pourra s'affirmer comme une grande puissance »<sup>145</sup>.

En quatrième lieu, selon le paradigme libéral, deux sphères façonnent la prise de décision d'un Etat, à savoir interne et externe. Alors que l'ordre international marque la décision, l'influence de la politique à l'intérieur des Etats n'est pas à négliger. La théorie réalisme ne prend en revanche pas cet aspect en compte, or dans la résolution de la crise du nucléaire iranien, la réponse des Etats-Unis a été façonnée par différents éléments internes.

Tout d'abord, le Congrès était en 2013 dominé par les républicains qui détenaient la majorité dans les deux chambres. Ceux-ci étaient fermement opposés à l'accord sur le nucléaire iranien et de nombreuses et virulentes critiques ont été faites, notamment en mars 2015. Dans la perspective de faire échouer les négociations, 47 sénateurs républicains ont envoyé une lettre ouverte aux dirigeants iraniens dans laquelle ils insinuent que le Congrès ne ratifierait aucun accord. Des projets de loi ont également été introduits, visant à rendre obligatoire le vote du Congrès sur n'importe quel accord. Alors que l'administration Obama a pendant longtemps résisté et s'est battu pour changer cela, elle a finalement cédé lorsqu'elle s'est rendu compte que la proposition d'accord avait un fort soutien bipartisan. C'est finalement, le 14 mai 2015, que l'accord a été approuvé par le Congrès. Alors que l'opposition s'était assurée pouvoir voter par rapport à l'accord, la loi demandait une majorité pour rejeter celui-ci, plutôt que pour l'approuver. Or, bien que les républicains contrôlaient les deux chambres du Congrès, ils n'avaient que 247 sièges dans la chambre des représentants, et 54 au Sénat. Ce qui veut dire que même si chaque républicain avait voté contre, ils avaient toujours besoin du vote de 44 démocrates à la chambre basse et 13 sénateurs démocrates, afin d'être sûr d'avoir un veto avec une majorité de deux tiers<sup>146</sup>.

Ensuite, lors de la signature du JCPOA, Obama en était déjà à son deuxième mandat et savait qu'il ne pourrait donc plus se représenter aux prochaines élections présidentielles. Il n'avait donc plus à chercher à renforcer sa position et pouvait signer sereinement l'accord.

Enfin, après la signature de l'accord, l'opinion publique américaine soutenait l'accord. Bien que l'enthousiaste se soit cependant peu à peu estompé, dû aux efforts des groupes de

---

<sup>143</sup> THERME C., « L'Iran et les Etats-Unis après l'accord sur le nucléaire: paix froide ou réconciliation? », op. cit., p.111

<sup>144</sup> ROUSSELET L., « Négocier l'atome: Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », op. cit., p.60

<sup>145</sup> THERME C., « Le pragmatisme de la République islamique d'Iran », Questions internationales n°77, janvier-février 2016, p.39

<sup>146</sup> HURST S., « The Iranian nuclear negotiations as a two-level game : the importance of domestic politics », op. cit., p.556

pressions opposé à l'accord, la tendance reste la même. Une majorité d'américains restent donc en faveur du JCPOA, avec le soutien d'une majorité de démocrates<sup>147</sup>.

---

<sup>147</sup> HURST S., « The iranian nuclear negotiations as a two-level game : the importance of domestic politics », op. cit., p.556.

# **PARTIE 4 : MONTÉE EN PUISSANCE DE L'IRAN AU MOYEN-ORIENT ET DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES**

## ***L'accord de 2015 : Changement de position de Téhéran***

Le 14 juillet 2015 se conclut l'accord sur le nucléaire iranien, avancée majeure dans le régime de non-prolifération, mais surtout le premier accord entre l'Iran et les Etats-Unis depuis la révolution de 1979. Celui-ci résulte de la convergence d'intérêts des Etats parties, qui favorise ainsi le rétablissement de relations cordiales, notamment entre les américains et les iraniens. Cependant, la volonté politique ne suffit pas, pour qu'un tel accord soit durable et qu'il soit envisageable d'aller plus loin, la confiance est nécessaire. Tant les Etats-Unis que l'Iran ont dû surmonter des barrières idéologiques, ce qui semblait jusque-là impossible. Il convient alors de se demander si la prolifération nucléaire de la part de Téhéran est une volonté politique propre au pays, ou s'il s'agit d'un outil de marchandage sur la place de l'Iran dans la région et face aux Etats-Unis ?

Dans l'accord, il y a une réciprocité des concessions, mais quelles sont les raisons de l'adhésion, du côté américain, et du côté iranien ? L'accord paraît représenter tant un compromis qu'un pari pour l'avenir.

## **Raisons de l'acceptation de l'accord**

### **Du côté américain**

De nombreuses raisons ont déjà été évoquées quant aux motivations américaines de parvenir à un accord et d'accepter les revendications iraniennes.

En premier lieu, on retrouve la dénucléarisation. Ce pari lancé par Obama est prôné dans de nombreux discours dès son arrivée à la Maison Blanche. Il espère être à la fois le moteur du désarmement nucléaire envers les puissances nucléaires, ainsi que le sauveur de régime de non-prolifération en évitant une multiplication d'Etats détenteurs de l'arme nucléaire. Dès la reprise des négociations avec l'Iran, la priorité pour lui est de trouver une solution à cette crise et surtout, que celle-ci soit réalisée lors de son mandat est une priorité pour lui. La résolution de la crise du nucléaire iranien par un accord est, pour Obama, ce qu'il espère laisser comme héritage de ses années présidentielles.

En second lieu, et toujours dans une optique de dénucléarisation, il est primordial pour Obama de conserver un certain calme au Moyen-Orient, afin d'effectuer son pivot vers l'Asie. S'il veut rediriger sa politique étrangère vers le continent asiatique, il est nécessaire pour lui d'éviter une prolifération nucléaire puisqu'un Etat iranien possédant l'arme nucléaire entraînerait une course à l'armement dans la région, ce qui accentuerait son instabilité. Déjà soumise à de nombreux conflits, une prolifération nucléaire rendrait le sentiment d'insécurité

d'autant plus réel auprès de nombreux Etats, la finalité de la course à l'armement étant la guerre. Eviter que l'Iran ne devienne une puissance nucléaire est donc un objectif à accomplir avant de se désengager du Moyen-Orient<sup>148</sup>.

En troisième lieu, le rôle joué par les alliés des américains, Israël et l'Arabie Saoudite. Les deux Etats, tous deux opposés au régime iranien, se sentent menacés par la possibilité d'un Etat nucléaire iranien. C'est en faisant pression sur leur allié américain qu'ils espèrent endiguer cette menace. Les dirigeants israéliens ont opté pour un durcissement de la diplomatie coercitive contre l'Iran, en menaçant de frappes aériennes sur les sites nucléaires iraniens<sup>149</sup>. Les dirigeants saoudiens, eux, ont tenté de s'imposer dans la région par une diplomatie plus interventionniste<sup>150</sup>. Dès lors, les deux Etats ont essayé de forcer les Etats-Unis à percevoir la menace et à réagir contre celle-ci. C'est dans l'optique d'éviter une escalade des tensions que les Etats-Unis ont décidé d'intervenir. Cependant, la manière de répondre à la menace que représente le programme nucléaire iranien diverge du côté américains et du côté des alliés de la région. Obama préfère une diplomatie multilatérale, misant sur le dialogue et les négociations, alors qu'Israël et l'Arabie Saoudite préfèrent une réaction plus immédiate en se basant davantage sur des moyens militaires.

En quatrième lieu, la montée en puissance de l'Iran dans la région du Moyen-Orient. De par sa position géographique, son alliance avec la Syrie, et de ses relais d'influence avec les communautés chiites, l'Iran est devenu un acteur incontournable dans la région<sup>151</sup>. En conséquence, il y est impossible d'avoir une quelconque résolution de conflit sans eux. Etant l'une des grandes puissances au Moyen-Orient, les Etats-Unis se sont rendu compte qu'il est indispensable de renouer avec l'Iran. Ainsi, l'arrivée au pouvoir d'Obama et Rohani, de même que le besoin d'une résolution sur le nucléaire iranien représentent pour les deux Etats une occasion de renouer les liens. En outre, les deux pays partagent des intérêts communs<sup>152</sup>.

Premièrement, dans le domaine du terrorisme. Le fondamentalisme et les groupes djihadistes sunnites, tels qu'Al-Qaïda et l'Etat islamique, représentent tous deux des menaces autant pour les Etats-Unis que l'Iran. Ainsi, Téhéran peut aider Washington dans sa lutte contre ces groupes terroristes. Cette affirmation doit cependant être relativisée puisque l'Iran reste ambigu dans sa lutte contre le terrorisme, de même que les dirigeants iraniens soutiennent le Hezbollah financièrement et militairement.

Deuxièmement, dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogues. Beaucoup sont produites en Afghanistan, et l'Iran par sa position géographique, constitue un couloir de passage pour atteindre l'Occident.

Troisièmement, dans le domaine commercial, les deux Etats sont essentiels l'un pour l'autre. D'un côté, l'Iran est un marché important pour les Etats-Unis, avec plus de 80 millions

---

<sup>148</sup> BAUCHARD D., «Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.103

<sup>149</sup> SAMAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », op. cit. p.76-77

<sup>150</sup> LEVALLOIS A., THERME C., « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », op. cit., p.12

<sup>151</sup> BAUCHARD D., «Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.104

<sup>152</sup> Ibid. p.104

d'habitants. De l'autre, l'Iran préfère les produits américains aux produits chinois, de moindre qualité. L'Iran constitue également un partenaire important dans le marché du pétrole, puisqu'il détient les quatrièmes réserves de pétrole les plus importantes au monde<sup>153</sup>.

## Du côté iranien

Evidemment, Téhéran a également de nombreuses raisons de parvenir à un accord sur son nucléaire, mais c'est avec l'arrivée au pouvoir de Rohani, qui en perçoit les réels avantages, qu'une véritable avancée sur le dossier est possible.

En premier lieu, la levée des sanctions, élément principal des négociations. Comme stipulé au point cinq du préambule et des dispositions générales dans le Joint Comprehensive Plan Of Action :

*« The JCPOA will produce the comprehensive lifting of all UN Security Council sanctions as well as multilateral and national sanctions related to Iran's nuclear programme, including steps on access in areas of trade, technology, finance, and energy »*

L'Iran va pouvoir sortir de son isolement international et du chaos économique auquel le pays fait face depuis des années. Progressivement, le régime iranien sera donc à même d'attirer les investisseurs et l'ouverture économique qui sera peu à peu mise en œuvre pourra amener une transformation socioculturelle de l'Iran<sup>154</sup>, souhaitée par la majorité de la population iranienne. En effet, les sanctions ont mis à mal la situation économique du pays, ce qui a engendré des conséquences néfastes dans de nombreux domaines politiques, technologiques, économique, mais aussi sur la société. Le risque de déstabilisation du régime était grand et Hassan Rohani, une fois au pouvoir, a décidé qu'il était temps de mettre fin à ce problème. Au-delà du sujet des sanctions, le président souhaite que son pays soit reconnu comme stable et responsable, et que les Etats-Unis reconnaissent la légitimité de la République islamique, ainsi que sa place dans la région<sup>155</sup>.

En second lieu, l'Iran a reconnu en 2015 ne plus faire face à aucune menace existentielle<sup>156</sup>. Cela peut s'expliquer par le développement de méthodes militaires comme civiles lui permettant de projeter son influence et sa puissance dans la région. Même si leur capacité militaire conventionnelle reste inférieure par rapport à d'autres Etats, leurs capacités asymétriques – arsenal de missiles et roquettes, recours aux groupes non-étatiques tels que le Hezbollah libanais, guerre psychologique, etc – ne sont pas négligeables et constituent leur ligne défensive face à d'éventuels adversaires. De même, l'Irak n'est plus une menace depuis le renversement de Saddam Hussein en 2003. Enfin, ses relations avec d'autres pays de la région, tels que l'Arabie Saoudite, sont hostiles mais non conflictuelles puisque, même si les

---

<sup>153</sup> Central Intelligence Agency, Country Comparison : Crude Oil proved Reserve, disponible à la page suivante : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2244rank.html> (page consultée le 17 avril 2018)

<sup>154</sup> THERME C., « Le pragmatisme de la République islamique d'Iran », op. cit., p.36

<sup>155</sup> BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », op. cit., p.103

<sup>156</sup> DE GALBERT S., « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », op. cit., p.137

tensions restent fortes, ces Etats sont toujours dissuadés d'attaquer la République islamique et ce, sans moyens nucléaires. L'Iran peut donc raisonnablement renoncer à l'arme nucléaire et parvenir à un accord avec la communauté internationale, puisque aucun ennemi ne se dresse devant eux et qu'aucune stratégie de dissuasion nucléaire n'est momentanément indispensable. A la place, d'autres dimensions doivent être remises en priorité sur leur agenda.

En troisième lieu, Téhéran fait le choix de la « patience stratégique »<sup>157</sup>. Bien que le bénéfice direct que peut tirer Téhéran de l'accord soit actuellement faible, son attrait sur le long terme est considérable. La patience stratégique réside donc en ce que l'Iran verra d'ici une décennie les sanctions les plus importantes être levées, ce qui pourrait à terme lui permettre de continuer dans la voie de l'option nucléaire, qu'elle soit activée ou non. En attendant, même si les activités d'enrichissement d'uranium sont considérablement diminuées, et que l'Iran renonce temporairement à l'arme nucléaire, il n'empêche que le pays conserve les capacités techniques jusque-là acquise. Pour les Etats parties à l'accord, il s'agit d'un « pari stratégique »<sup>158</sup>. Ceux-ci espèrent que d'ici cette période de dix ans, et grâce à l'ouverture économique liée à la levée des sanctions occidentales, « le régime aura suffisamment évolué pour que la question nucléaire iranienne ne soit plus d'actualité »<sup>159</sup>. Une garantie semble cependant avoir été pensée par les Six, puisqu'il est envisagé par l'administration Obama de demander au Congrès américain de « donner par avance l'autorisation d'engager une action militaire dans le cas où l'Iran chercherait à activer son option nucléaire »<sup>160</sup>, ce qui contribuerait à freiner Téhéran dans ses tentatives de re-nucléarisation.

### **Avantages et inconvénients de l'accord pour les parties concernées**

Au moment de la signature du Joint Comprehensive Plan Of Action, bien que son succès ne se soit aujourd'hui transformé en échec, il est d'ores et déjà possible de déceler certains avantages et inconvénients de l'accord.

Tout d'abord, les avantages.

Premièrement, alors que l'obtention de l'arme nucléaire par l'Iran n'est peut-être que retardée, il se peut également que la volonté de l'acquérir soit complètement abandonnée dans le futur. Suite à l'accord, le pays va être soumis à de nombreuses inspections par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique durant les quinze prochaines années (à partir de la mise en œuvre début 2016), et il est donc probable que l'Iran cesse toute production d'arme nucléaire en conséquence de ces multiples inspections. De même que, si Téhéran reste en conformité avec l'accord, les sanctions dirigées contre le régime cesseront, ce qui ne peut être qu'un avantage pour le pays<sup>161</sup>.

---

<sup>157</sup> DE GALBERT S, « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », op. cit., p.137

<sup>158</sup> GRAND C., « L'accord avec l'Iran : un pari stratégique », op. cit., p.41

<sup>159</sup> Ibid. p.40

<sup>160</sup> DE GALBERT S, « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », op. cit., p.142

<sup>161</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », op. cit., p.77-78

Deuxièmement, l'accord offre l'opportunité à l'Iran de redorer son image sur la scène internationale<sup>162</sup>. Pendant des années, les différentes sanctions ont petit à petit isolé l'Iran, mais la diminution, ainsi qu'à terme la fin, de celles-ci lui permet une certaine ouverture économique. Ainsi, les dirigeants iraniens considéreront peut-être de se tourner davantage vers la diplomatie et de se réengager sur la scène mondiale.

Troisièmement, les concessions faites par chaque partie ont permis d'atteindre un accord ambitieux, mais qui est surtout la preuve qu'avec un multilatéralisme solide, la résolution d'une crise par la diplomatie est possible. Les parties ont montré leur capacité à dialoguer, sans recourir à la confrontation militaire. De plus, cet accord est un véritable succès pour le régime de non-prolifération et constitue un espoir pour la résolution de crises nucléaires futures.

Quatrièmement, l'accord constitue une avancée pour les intérêts partagés par les parties. Même s'il n'est pas encore question de coopération officielle entre les Etats-Unis et l'Iran, ceux-ci ont montré qu'ils étaient capables de dialoguer, de faire des concessions, et de parvenir à un accord. Leur rapprochement ouvre la porte à d'éventuelles futures coopérations, Téhéran et Washington ayant des objectifs communs dans certains dossiers, tels que la lutte contre le terrorisme, la stabilité de l'Afghanistan, les conflits au Yémen ou au Sud-Caucase, la lutte contre la piraterie et les trafics de drogue<sup>163</sup>. Ces différents points de convergence entre les deux Etats ne sont pas encore à l'ordre du jour, mais sont un point de départ pour de futures coopérations.

Ensuite, les inconvénients.

Premièrement, la durée de l'accord pose problème. En effet, les inspections et limitations sur le programme nucléaire iranien cesseront après quinze ans. Alors que l'hypothèse de l'arrêt total du programme est possible, il est également envisageable que Téhéran reprenne ses activités, une fois l'accord terminé. D'ailleurs, celui-ci permet au pays de continuer ses enrichissements, même si de façon limitée, tant que cela s'insère dans un objectif civil. Ainsi, l'arrangement ne démantèle pas son programme nucléaire dans son ensemble. En outre, selon les dispositions de l'accord, les inspecteurs chargés de faire les contrôles des sites nucléaires iraniens doivent préalablement demander l'accord pour visiter les sites non-déclarés. Le temps de réponse laisserait le temps de cacher et retirer tout objet de production nucléaire interdit<sup>164</sup>.

Deuxièmement, en ce qui concerne les sanctions, il est prévu que celles-ci soient réintroduites si une violation de l'accord venait à se produire. Celles-ci ne sont cependant pas automatiques. Un pays membres de l'accord peut signaler une violation au Conseil de

---

<sup>162</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », op. cit., p.78

<sup>163</sup> ZAFIRIAN J., « Le dossier du nucléaire iranien et la question du rapprochement Etats-Unis – Iran », Politique américaine, L'Harmattan, n° 26, 2015, p.40

<sup>164</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », op. cit., p.78

Sécurité, qui aurait alors trente jours pour adopter une résolution pour la poursuite de la levée de sanctions. Si une telle résolution n'est pas adoptée dans le temps imparti, les sanctions du pré-accord seraient automatiquement réimposées. Selon cette règle, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité peuvent mettre un veto sur la levée de sanctions, mais aucun ne peut en mettre sur la réimposition de sanctions. C'est pourquoi l'Iran a affirmé que cela pourrait être un motif pour eux de quitter ses engagements. Des opposants à l'accord ont critiqué celui-ci en argumentant que puisqu'il est prévu que l'Iran puisse le quitter si des sanctions sont réimposées, les Etats-Unis et les autres parties hésiteront à imposer un retour instantané des sanctions pour des violations considérées comme mineures<sup>165</sup>.

Troisièmement, l'accord conclu est évidemment un succès majeur de la diplomatie multilatérale, mais ne règle pas pour autant les relations, ni les désaccords préexistants entre l'Iran et l'Occident, en particulier les Etats-Unis. Malgré l'observation de certaines avancées, notamment grâce au partage d'intérêts commun, l'accord ne concerne que le nucléaire et ne règle pas d'autres problèmes de fond. La signature du JCPOA ne peut, à elle seule, inverser les rapports entre les deux Etats, qui étaient jusque-là au stade zéro. Les divergences, de même que la méfiance persistent, et ce sur plusieurs dossiers, tels que le rapport à Israël, ou encore le rôle respectif des deux Etats au Moyen-Orient<sup>166</sup>. Bien que la confiance est indispensable pour aller plus loin, elle reste absente, la défiance étant toujours de mise dans les relations, demandant encore de nombreuses négociations entre les deux parties.

Malgré les sanctions, l'Iran a su se montrer indispensable dans la région du Moyen-Orient. La crise du nucléaire iranien appelant une réponse rapide, l'Iran a su faire de sa puissance régionale un atout et a renforcé sa position dans les négociations. L'accord atteint est certes une avancée et un succès, mais n'est pas uniquement à l'avantage des occidentaux, puisque Téhéran conserve un certain pouvoir dans la tournure des événements.

## Quid du droit international ?

Par rapport au droit international, Téhéran était-il dans son droit de développer le nucléaire ? Depuis le début, l'Iran répond à l'affirmative à cette question. L'article 2 du traité de non-prolifération stipulant que :

*« Tout État non doté d'armes nucléaires qui est Partie au Traité s'engage à n'accepter de qui que ce soit, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ; à ne fabriquer ni acquérir de quelque autre manière des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs ; et à ne rechercher ni recevoir une aide quelconque pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs »<sup>167</sup>*

<sup>165</sup> STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », op. cit., p.79

<sup>166</sup> ZAFIRIAN J., « Le dossier du nucléaire iranien et la question du rapprochement Etats-Unis – Iran », op. cit., p.42

<sup>167</sup> Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, 1<sup>er</sup> juillet 1968

L'Iran, en tant que signataire du traité, s'est engagé à ne pas acquérir d'armes nucléaires. Cependant, il existe un « paradoxe inhérent à la nature même des relations internationales contemporaines : un Etat peut, en toute légitimité, se soustraire à une règle de droit international simplement en refusant d'y souscrire »<sup>168</sup>. Néanmoins, il était nécessaire de tout de même se prémunir d'une certaine sécurité quant à la prolifération, et de donner une contrepartie à ces Etats limités par l'article contraignant du TNP, leur conférant ainsi un droit inaliénable d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques :

*« Aucune disposition du présent Traité ne sera interprétée comme portant atteinte au droit inaliénable de toutes les Parties au Traité de développer la recherche, la production et utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination et conformément aux dispositions des articles I et II du présent Traité »*<sup>169</sup>

C'est pour cette raison que lors des négociations, l'Iran s'est toujours opposé en affirmant être dans son droit en développant un programme nucléaire, la finalité n'ayant jamais été officiellement revendiquée comme étant militaire.

Evidemment la scène internationale, même si considérée comme anarchique par les tenants de la théorie réaliste, est peuplée de règles et de normes de conduites, obtenant des Etats qu'ils agissent d'une certaine façon. Ainsi, le principe de réciprocité dans les relations internationales joue un rôle essentiel dans l'exécution des obligations. L'accord sur le nucléaire iranien fait, lui aussi, acte de ce principe de réciprocité. Selon le droit international, cela repose sur le droit à l'égalité et au respect mutuel entre les Etats, ce qui est la base des négociations sur le nucléaire iranien. Ce principe est souvent mieux intégré par les accords internationaux, « car ceux-ci, plus que tout autre instrument, garantissent à chaque Etat que, dans des circonstances semblables, l'autre partie agira de même »<sup>170</sup>. L'accord sur le nucléaire iranien applique la réciprocité, car en considérant toutes les parties égales, le consensus obtenu prévoit la levée des sanctions de la communauté internationale, contre le respect des engagements de l'Iran.

### **L'accord de Vienne : Un bouleversement régional ?**

La simple conclusion d'un accord à Vienne est une victoire pour la diplomatie. En effet, la menace et le recours à la force, traditionnellement employés, ont été mis de côté au profit d'une voie diplomatique. La porte a donc été ouverte à un nouveau mode de résolution de conflits, privilégiant la diplomatie pacifique, dont le nucléaire iranien servirait dorénavant de modèle.

---

<sup>168</sup> CHAGNOLLAUD J.-P., « L'Iran et le TNP », op. cit., p.50

<sup>169</sup> Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, 1<sup>er</sup> juillet 1968

<sup>170</sup> Réseau continental d'échange d'informations relatives à l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition, disponible à l'adresse suivante : [https://www.oas.org/juridico/mla/fr/ven/fr\\_ven-mla-gen-reciprocity.html](https://www.oas.org/juridico/mla/fr/ven/fr_ven-mla-gen-reciprocity.html) (page consultée le 19 avril 2018)

Le tout est de savoir si la prolifération nucléaire dans la région est réellement enrayerée suite à l'accord ? La renonciation, du moins temporaire, de l'Iran à acquérir l'arme nucléaire met-elle fin à la menace et à la course à l'armement ? Il s'agit de questions dont les réponses ne peuvent être apportées dans l'immédiat. Toujours est-il que deux Etats restent formellement opposés au régime iranien et à l'accord conclu.

## Quelles oppositions ?

### *Israël*

Israël, l'un des plus fervents adversaires de l'Iran, s'est montré hostile à sa volonté d'acquérir l'arme nucléaire, et contre toute attente, ne s'est pas montré plus favorable à l'accord trouvé par le groupe P5+1. Les dirigeants israéliens ont d'ailleurs qualifié celui-ci d'« historic mistake », en référence à l'expression « historic achievement »<sup>171</sup>, employée par Obama. Pour Benjamin Netanyahu, premier ministre israélien :

*« A better deal would significantly roll back Iran's nuclear infrastructure. A better deal would link the eventual lifting of the restrictions on Iran's nuclear program to a change in Iran's behavior. Iran must stop its aggression in the region, stop its terrorism throughout the world and stop its threats to annihilate Israel. That should be non-negotiable and that's the deal that the world powers must insist upon »*<sup>172</sup>.

Selon le dirigeant iranien, l'accord n'est pas assez ambitieux et manque de profondeur, puisque la temporalité de l'accord pose problème, ainsi que l'autorisation de la continuation des activités pacifiques et la non-destruction des infrastructures déjà existantes. En effet, Israël craint toujours le régime, qui reste antisioniste. En proférant des menaces discursives, le régime iranien entreprend plusieurs actes de provocation, au regard du droit international. Ainsi, en 2015, l'ayatollah Ali Khamenei avait annoncé que d'ici 2040, l'Etat hébreu serait détruit. Dans la même lignée, début 2018, le Festival du Sablier a été inauguré, afin de célébrer la destruction d'Israël « sur la base d'un plan secret de la République islamique »<sup>173</sup>. Cette célébration invite les iraniens à soumettre leurs productions artistiques anti-israéliennes, et récompensera le gagnant d'une certaine somme d'argent.

La réalité est que les Etats-Unis et Israël avaient, à peu de choses près, la même perception de la menace, et savaient qu'il était important d'agir. Ils partageaient donc le même objectif, à savoir la limitation du régime iranien dans ses ambitions nucléaires. C'est néanmoins dans les moyens d'action que réside le plus profond désaccord entre les deux Etats. Alors que l'administration Obama tentait de s'éloigner de l'usage de la force, c'est ce même moyen qui

<sup>171</sup> RAJIV C., SAMUEL S., « Deep disquiet : Israel and the Iran nuclear deal », op. cit., p.54

<sup>172</sup> YNET AND REUTERS, « Netanyahu : World should be negotiating « better deal » on Iran nuclear program », in: [ynetnews.com](http://ynetnews.com), 4 janvier 2015, disponible à l'adresse suivante: <https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-4643156,00.html> (page consultée le 20 avril 2018)

<sup>173</sup> Times of Israel, « Une nouvelle fête iranienne célèbre la destruction prévue d'Israël d'ici 2040 », in : *Times of Israël*, 1 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://fr.timesofisrael.com/une-nouvelle-fete-iranienne-celebre-la-destruction-prevue-disrael-dici-2040/> (page consultée le 25 avril 2018)

était prôné par les dirigeants israéliens. C'est d'ailleurs cette divergence qui marque les mandats d'Obama. Au final, c'est uniquement parce qu'Obama les a rassurés qu'ils ont officiellement, mais à contrecœur, accepté l'accord.

### **Arabie Saoudite**

L'Arabie Saoudite se tient dans le même camp que ses alliés tactiques, les israéliens, « qui partage de manière inconditionnelle l'aversion du leadership saoudien à l'égard du régime iranien et de la politique d'ouverture »<sup>174</sup> dont Obama a fait preuve lors de ses deux mandats. De plus, le retour de l'Iran sur la scène internationale amène Riyad à augmenter ses actions diplomatiques afin d'établir son leadership régional.

Le fait est que les deux Etats, l'Iran et l'Arabie Saoudite, sont en perpétuelle opposition et compétition l'un face à l'autre, puisque tous deux aspirent à devenir une puissance hégémonique dans la région du Moyen-Orient. L'hégémonie est l'imposition d'un Etat capable, grâce à sa suprématie, d'émettre et faire respecter les règles principales qui gouvernent le système international<sup>175</sup>. Ainsi, l'acquisition de l'arme nucléaire par un régime iranien déjà puissant et influent, le rendrait encore plus puissant, ce qui n'est pas acceptable pour le royaume saoudien. Cependant, alors qu'aucun Etat n'est momentanément en mesure d'assurer cette hégémonie, Riyad et Téhéran se sont lancés dans une lutte contre-hégémonique, en empêchant l'autre Etat de parvenir à ce statut. Il s'agit pour les dirigeants saoudiens soit d'empêcher l'obtention iranienne du nucléaire militaire, soit de l'acquérir eux-mêmes. Les deux Etats sont donc aujourd'hui dans un jeu à somme nulle.

L'accord conclu par les Etats-Unis, même s'il ne représente pas un véritable danger à court terme, est perçu négativement par l'Arabie Saoudite, pour deux raisons notables. Premièrement, le changement d'attitude d'Obama vis-à-vis de la République islamique d'Iran contribue à renforcer sa puissance régionale. Ce à quoi, comme énoncé précédemment, l'Arabie Saoudite est prête à agir en conséquence et à elle aussi se doter d'armes nucléaires auprès de pays alliés. Deuxièmement, en échange du respect de ses engagements, l'accord va petit à petit relever les sanctions internationales dirigées contre le régime iranien. Ainsi, alors que le pays était isolé, l'accord va lui permettre de « revenir sur le marché mondial [...] de relever le défi de la modernisation de son économie »<sup>176</sup>. Dès lors, l'Iran reviendra également en force sur le marché du pétrole et du gaz. Il convient alors de se demander quel sera la conséquence de ce retour iranien ? Il semblerait qu'à court terme, l'Etat iranien reste désavantagé car il reste encore limité par les sanctions. Cependant, à plus long terme, le marché sera petit à petit rééquilibré.

---

<sup>174</sup> DAZI-HENI F., « L'Arabie saoudite dans le contexte du retour en grâce de l'Iran », *Confluences Méditerranée* 97, n°2, 2016, p. 54

<sup>175</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « Crises et conflits au Moyen-Orient », Université de Liège, 2018

<sup>176</sup> APPERT O., « Les relations pétrolières et gazières après l'accord sur le nucléaire iranien », *Confluences Méditerranée*, vol. 2, n°87, 2016, p.135

## **Impact sur la situation régionale**

Au-delà des avantages et inconvénients de l'accord de 2015, des oppositions sont toujours présentes aujourd'hui, et de son avenir incertain, le Joint Comprehensive Plan of Action a-t-il eu un impact sur la situation régionale ? Deux points sont à mettre en lumière et permettent d'amener une réponse à cette question.

Premièrement, s'agissant également d'une critique contre l'accord, celui-ci ne règle que l'aspect du nucléaire iranien et ne prends pas en compte d'autres dimensions régionales, qui demandent pourtant aussi une concertation et une résolution. Ainsi, encore à l'heure actuelle, il existe toujours de nombreux conflits dans la région, sur lesquels l'accord n'a eu aucune incidence. Certes, celui-ci a contribué à apaiser certaines relations, mais il n'est cependant pas suffisant pour espérer une stabilisation générale.

Deuxièmement, les alliances régionales ne s'en sont pas trouvées altérées. Malgré que l'Iran soit restreint par l'accord conclu, le pays reste dans le viseur d'autres Etats de la région. L'Iran continue d'étendre son influence par le biais de groupes non-étatiques tels que le Hezbollah ou le Hamas, ce qui constitue une menace pour d'autres pays. De même, les interventions dans les différents territoires de la région restent subordonnées à des coalitions entre pays. Aucune conséquence majeure n'est donc observée suite à l'accord sur le nucléaire iranien.

Au vu de ces deux éléments, qui permettent de rendre compte de la situation régionale, il est possible de dire que le Moyen-Orient n'a pas connu de réel bouleversement majeur suite à la conclusion d'un accord en 2015, portant sur le nucléaire iranien.

## **Quels sont les enjeux autour de l'accord ?**

Pour que le Joint Comprehensive Plan Of Action soit conclu, il a fallu que les deux parties fassent des concessions. Cependant, la conclusion d'un tel accord induit forcément un certain nombre d'enjeux, pour les différentes parties. Les parties ont effectué un calcul coût-bénéfice sur base des avantages et inconvénients que cela leur rapporterait et en sont arrivés à un consensus en 2015. L'Iran a su manier habilement son « smart power » afin de mener les négociations et d'obtenir un accord. L'Iran n'était pas uniquement en position de faiblesse et bien que l'accord lui soit défavorable, il représente une victoire pour le pays car il y a eu des concessions dans le chef des deux parties. Mais quels sont les enjeux autour de cet accord ?

Tout d'abord, au niveau économique, l'accord est conclu sur base d'un échange : Si l'Iran respecte ses engagements pris, alors les sanctions de la communauté internationale seront levées.

Du côté iranien, l'enjeu économique est d'une importance capitale. Les secteurs bancaires, économiques et financiers seront moins contraints, ce qui laisse entrevoir une nouvelle possibilité de collaboration entre l'Iran et l'Occident. De même, l'Iran dispose d'une économie de rente basée sur la production et l'exportation de pétrole et de gaz. Dès lors, ces secteurs, en plus d'autres tels que celui de l'automobile ou la construction navale, seront

également libérés de ces sanctions, amenant un retour en force de l'Iran sur le marché, ainsi qu'une possible transformation socioculturelle de l'Iran.

Du côté américain également, l'accord représente un atout pour le pays. En effet, quand un pays est plus intéressé à recevoir une aide étrangère et moins intéressé d'affirmer sa propre loi, le pays est plus enclin à se conformer à l'influence étrangère et internationale. L'économie iranienne ayant besoin d'assistance, l'occasion est pour les Etats-Unis de gagner l'accès au marché iranien et de façonner son économie, puisque les lois concernant les affaires du côté iranien et américain divergent fortement à différents niveaux. Il s'agirait donc pour les américains de réglementer et contrôler l'activité économique aux côtés des entrepreneurs iraniens et d'encourager un environnement davantage capitaliste<sup>177</sup>.

Ensuite, au niveau sécuritaire, la conclusion de l'accord comportait bien des enjeux. Les sanctions économiques qui étouffaient le pays étaient dangereuses et représentaient une menace pour la stabilité de celui-ci car elles étaient le terreau fertile des révoltes et du mécontentement de la population<sup>178</sup>. La signature d'un accord était donc une nécessité pour la survie du régime, puisque « quand l'intérêt supérieur du régime l'exige, l'Etat contourne ses idéaux révolutionnaires »<sup>179</sup>. L'accord signifie le début de la recherche d'un consensus avec la population, qui souhaite que son pays ne soit plus isolé, de plus, il éloigne les menaces d'attaque d'Israël, qui aurait envisagé d'attaquer l'Iran au moins trois fois entre 2009 et 2012<sup>180</sup>.

Enfin, l'enjeu environnemental. A travers cet accord, une guerre dans la région a été évitée. De la sorte, en plus d'écarter toute option militaire, tant de la part des Etats-Unis que d'Israël, la solution diplomatique trouvée, écarte par la même occasion les risques de prolifération nucléaire au Moyen-Orient. Depuis l'entrée en vigueur de cet accord, non seulement le rôle de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique est conforté, assurant des contrôles réguliers de différents sites, mais en plus, la course à l'armement et les menaces de pays voisins d'acquiescer eux aussi la bombe nucléaire ont cessés. L'accord a donc permis de mettre fin à de nombreuses insécurités économiques, démographiques, et environnemental.

### **Normalisation des relations ?**

La date du 14 juillet 2015 marque donc un évènement clé, mais il est également important de savoir si cette entente entre les deux Etats participe à la normalisation de leurs relations pour l'avenir. A cette question peut être fournie une réponse en deux temps : Premièrement, il convient de savoir ce qu'il advient des relations irano-américaines sous l'administration Obama, suite à la conclusion de cet accord ? Deuxièmement, l'arrivée de Donald Trump à la

---

<sup>177</sup> FAHIMIRAD M., « The Iran deal : How the legal implementation of the deal puts the United States at a disadvantage both economically and in influencing the future of Iran's business transactions », *Northwestern Journal of International Law & Business*, vol. 37, n°2, 2017, p.317-318

<sup>178</sup> Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016

<sup>179</sup> THERME C., « Le pragmatisme de la République islamique d'Iran », *op. cit.*, p.39

<sup>180</sup> RAJIV C., SAMUEL S., « Deep disquiet : Israel and the Iran nuclear deal », *op. cit.*, p.52

présidence des Etats-Unis va-t-elle dans une continuité de l'administration Obama ou opère-il un nouveau changement de politique étrangère ?

Premièrement, concernant l'administration Obama, le long processus entamé avec les dirigeants iraniens ouvre la porte à une normalisation des relations. Cependant, l'accord conclu ne concerne exclusivement que la question du nucléaire iranien, et ne porte pas sur d'autres dossiers de la région du Moyen-Orient qui posent pourtant problème, notamment la question du terrorisme. L'accord de 2015 a donc certainement contribué à une baisse de tensions entre Washington et Téhéran, à l'époque d'Obama, mais n'induit pas automatiquement la normalisation de leur relation, toujours à l'heure actuelle soumise à certaines tensions et désaccords. Il a cependant été observé que les deux Etats partagent des intérêts communs, et les négociations faites, ainsi que l'issue de celles-ci permettent d'entrevoir de possibles futurs échanges et dialogues entre les deux nations. Afin d'espérer parvenir à une normalisation des relations diplomatiques, il est au préalable nécessaire pour les deux Etats de reprendre des relations économiques et culturelles, afin de restaurer la confiance entre eux<sup>181</sup>.

Deuxièmement, Donald Trump s'est, dès les débuts de sa campagne, fermement opposé à l'accord, qu'il qualifie de « insane »<sup>182</sup>. Au vu des récents événements sur le sujet, il n'est momentanément pas possible d'envisager une normalisation des relations diplomatiques entre Washington et Téhéran, tout du moins durant son mandat. Il semble que le nouveau président américain ne possède aucune stratégie fixe et est dès lors imprévisible quant à ses actions. En outre, le président américain a demandé aux européens de trouver un meilleur accord à l'issue du 12 mai 2018, sans quoi il se retirerait de celui-ci. En réponse à cela, les dirigeants iraniens, dont Ali Akbar Velayati – conseiller du Guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei – ont menacé de quitter l'accord si les Etats-Unis s'en retiraient<sup>183</sup>. Allant dans le même sens, le ministre iranien des affaires étrangères Mohammad Javad Zarif, dans une vidéo postée le 3 mai 2018 sur Youtube<sup>184</sup>, a prévenu les Etats-Unis qu'ils ne céderaient pas aux menaces américaines :

*« Let me make it absolutely clear once and for all: We will neither outsource our security nor will we renegotiate or add onto a deal we have already implemented in*

---

<sup>181</sup> THERME C., « L'Iran et les Etats-Unis après l'accord sur le nucléaire: paix froide ou réconciliation? », op. cit., p.115

<sup>182</sup> GEARAN A., DEYOUNG K., «United States out of Iran nuclear deal, calling the pact « an embarrassment » », in: *The Washington Post*, 8 mai 2018, disponible à l'adresse suivante: [https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252\\_story.html?noredirect=on&utm\\_term=.d27018d918ce](https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252_story.html?noredirect=on&utm_term=.d27018d918ce) (page consultée le 31 juillet 2018)

<sup>183</sup> La Libre Belgique, « L'Iran menace de quitter l'accord nucléaire si les Etats-Unis en sortent », in : *La Libre Belgique*, 3 mai 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://www.lalibre.be/actu/international/l-iran-menace-de-quitter-l-accord-nucleaire-si-les-etats-unis-en-sortent-5aeae79cd70c60ea6c5a579> (page consultée le 4 mai 2018)

<sup>184</sup> Youtube. « Iran will not « renegotiate or add onto » nuclear deal – Daily Mail. » Vidéo en ligne. *Youtube*, 3 mai 2018. Web. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=BHXpzHIwW1M> (page consultée le 4 mai 2018)

*good faith [...] Thus, the US is well advised to finally start honoring its commitments, or it and only it will have to accept its responsibility for the consequences of not doing so »*

Suite au retrait des Etats-Unis de l'accord le liant à l'Iran, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton, a annoncé que toutes les sanctions liées à l'accord nucléaire précédemment levées seraient remises en place et que le mémorandum signé par Donald Trump stipulait qu'aucun nouveau contrat avec l'Iran ne serait autorisé<sup>185</sup>. Ainsi, il est possible d'observer un rapprochement avec Israël, tant sur les objectifs que sur les moyens, face à l'Iran. La décision du nouveau président pourrait en outre renforcer les forces extrémistes en Iran, amenant des nouvelles menaces de représailles contre Israël ou les Etats-Unis<sup>186</sup>. Un climat de méfiance s'est donc à nouveau installé entre les deux Etats et la normalisation des relations irano-américaines s'avère plus compliquée sous l'administration Trump. Certes, l'administration précédente avait permis un début de stabilité, mais qui n'a cependant pas été approfondie par le nouveau président, profondément opposé au pays.

---

<sup>185</sup> GEARAN A., DEYOUNG K., «United States out of Iran nuclear deal, calling the pact « an embarrassment » », in: *The Washington Post*, 8 mai 2018, disponible à l'adresse suivante: [https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252\\_story.html?noredirect=on&utm\\_term=.d27018d918ce](https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252_story.html?noredirect=on&utm_term=.d27018d918ce) (page consultée le 31 juillet 2018)

<sup>186</sup> LANDLER M., « Trump abandons Iran nuclear deal he long scorned », in : *The New York Times*, 8 mai 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.nytimes.com/2018/05/08/world/middleeast/trump-iran-nuclear-deal.html> (page consultée le 31 juillet 2018)

# CONCLUSION

Tout au long de ce travail, il est possible d'observer que les conséquences du développement du nucléaire iranien, et plus précisément ses possibles dimensions militaires, ont été importantes tant sur le champ régional que mondial. Certains Etats du Moyen-Orient, notamment Israël et l'Arabie Saoudite, se sont inquiétés de voir apparaître dans le régime iranien la volonté de posséder l'arme nucléaire. L'occident, et plus particulièrement les Etats-Unis, n'a pas été en reste dans ses inquiétudes, et est finalement parvenu à un accord en 2015, après de nombreuses années de négociations.

Sa montée en puissance dans la région lui a permis d'être dans une position confortable lors de ces discussions, obligeant le groupe P5+1 à faire des concessions allant dans son sens. De même, le temps de résolution de la crise s'est étalé sur deux administrations américaines, à savoir celle de Bush et d'Obama, qui ont eu des visions différentes quant à la perception de la menace, et les mesures à adopter face à celle-ci. Le travail avait donc pour objectif de répondre à la question de recherche suivante : « La montée en puissance de l'Iran au Moyen-Orient a-t-elle entraînée un changement de paradigme dans la gestion de la crise entre l'administration Bush et l'administration Obama ? ». Pour répondre à cette question, quatre parties ont orienté le travail, chacune permettant d'apporter un élément de réponse.

Les deux premières ont contribué à mettre en lumière la théorie, ainsi que l'historique des relations irano-américaines en matière nucléaire, les raisons du développement du nucléaire iranien, ainsi que l'impact d'une telle possibilité dans la région.

La troisième partie concerne la sécuritisation de la menace nucléaire iranienne, tant par l'administration Bush que l'administration Obama, qui a été étudiée, celle-ci entraînant un changement de paradigme puisqu'une évolution dans la perception de la menace s'est faite ressentir.

La dernière partie se consacre à la montée en puissance de l'Iran au Moyen-Orient, ce qui lui a permis d'affirmer ses positions lors des négociations, aboutissant à l'accord de Vienne de 2015.

Finalement, il apparaît que Barack Obama s'éloigne de son prédécesseur, notamment en opérant une fracture avec l'idéologie de la terreur. Après les attentats du 11 septembre 2001, le président Bush positionnait l'Iran dans l'axe du mal et ne souhaitait aucune forme de communication avec le pays, prônant d'avantage l'utilisation de la force, pour obtenir des Regime change dans certains Etats du Moyen-Orient, qui seraient alors davantage en adéquation avec les idées de démocratie et donc des Etats-Unis. Obama, dès son investiture, semble au contraire renouer avec la République islamique. Bon nombre des discours du président rejette le recours à la force et encourage davantage la diplomatie multilatérale et pacifique.

Dans les faits, l'hypothèse d'une distanciation entre les deux présidents pose encore question. Sur certains dossiers, il est possible d'observer des discours et des moyens employés différents, mais qui s'orientent pourtant en regard d'une stratégie américaine similaire. Toutefois, dans le cas du nucléaire iranien, Obama s'avère s'être effectivement éloigné de son prédécesseur. Tout comme pour Bush, la réaction face à la possible acquisition du nucléaire se situe dans la lignée de la théorie réaliste, affirmant que le but ultime d'un Etat est de préserver la sécurité nationale, et de maximiser ses intérêts. Selon cette vision, un calcul coûts-bénéfices est nécessaire pour prendre une bonne décision. Cependant, l'action mise en œuvre par Obama est davantage libérale. Dans son approche, il prend en compte une pluralité d'acteurs et intègre notamment une négociation multilatérale, qui laisse également un rôle à jouer à un acteur non-étatique, à savoir l'AIEA. En outre, il applique la théorie de l'internationalisme libéral, désirant s'engager davantage dans une diplomatie ouverte, multilatérale, prônant des valeurs économiques, mais aussi un certain contrôle des armements et un maintien de la paix qui passe par une organisation internationale.

Malgré tout, de multiples questions restent encore sans réponses. Du côté iranien, l'Iran renoncera-t-il indéfiniment à l'arme nucléaire ? En avril 2018, peu avant l'annonce du retrait américain de l'accord, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu dénonçait l'Iran de développer un programme nucléaire avant, mais aussi depuis, l'accord de 2015. Les politiciens iraniens en ont nié l'existence, ainsi que l'AIEA qui a affirmé le respect des iraniens du Joint Comprehensive Plan of Action. Mais des doutes subsistent sur leur intention réelle.

Du côté américain, Donald Trump et sa récente décision de quitter l'accord de 2015 va-t-elle entacher l'accord persistant entre les autres parties ? Toujours sans réponse définitive à cette question, il semblerait cependant que le président américain n'ait pas encore dit son dernier mot puisqu'il déclarait le 30 juillet 2018 être prêt à rencontrer les dirigeants iraniens, lorsque ceux-ci le désiraient. Face à un président imprévisible, l'avenir de l'accord de 2015, ainsi que des relations irano-américaines restent donc toujours face à un avenir incertain,

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages :

BATTISTELLA D., « Théories des relations internationales », 4<sup>ème</sup> édition mise à jour et augmentée, Presses de sciences Po, Paris, 2012, 751 pages.

BATTISTELLA D., « Retour de l'État de guerre », Armand Colin, Divers Colin, Paris, 2006, 292 pages.

DAVID C-P., « La politique étrangère des Etats-Unis : fondements, acteurs, formulation », 3<sup>ème</sup> édition entièrement remaniée, Presses de Sciences Po, Paris, 2015, 643 pages.

DEVIN G., « Sociologie des relations internationales », 4<sup>ème</sup> édition, Editions La Découverte, collection Repères, Paris, 2018, 127 pages.

MORGENTHAU H., « Politics among the nations : the struggle for power and peace », New York Alfred A. Knopf, 1985, 668 pages.

ROUSSELET L., « Négociier l'atome: Les Etats-Unis et les négociations de l'accord sur le nucléaire iranien », L'Harmattan, Paris, 2017, 118 pages.

TELO M., « Relations internationales, une perspective européenne », Ed. de l'Université de Bruxelles. Institut d'études européennes, 2013, 244 pages.

WENDT A., « Chapter 3: "Ideas all the way down?": on the constitution of power and interest »: in: *Social theory of international politics*, Cambridge University Press, United Kingdom, 1999, pp. 92 – 138 (429 pages).

WENDT A., « Chapter 4 : " Structure, agency, and culture » », in: *Social theory of international politics*, Cambridge University Press, United Kingdom, 1999, pp. 139 – 190 (429 pages).

## Contributions à un ouvrage :

BAYRAMZADEH K., « Les enjeux sécuritaires de la prolifération nucléaire dans les relations internationales : le cas du Moyen-Orient », in *L'insécurité en question, définitions, enjeux et perspectives*, sous la direction de WINTGENS S., GRANDJEAN G., VANHAEREN S., Presses Universitaire de Liège, 2015, 270 pages.

BONIFACE P, COURMONT B., « Chapitre 5 : Concepts et doctrines des puissances nucléaires », in *Le monde nucléaire : Arme nucléaire et relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2006, 264 pages.

LOISEAU H., « Chapitre 1 : Les approches contemporaines des relations internationales », in *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux*, sous la direction de PAQUIN S. et DESCHÊNES D., Chenelière Education, 2009, 406 pages.

### Articles scientifiques :

APPERT O., « Les relations pétrolières et gazières après l'accord sur le nucléaire iranien », *Confluences Méditerranée* vol. 2, n°87, 2016, pp. 131 – 141.

BAHGAT G., « Nuclear proliferation: The Islamic Republic of Iran », *Iranian Studies*, vol. 39, n°3, 2006, pp. 307 – 327.

BAUCHARD D., « Etats-Unis – Iran: du Grand Satan au Grand Bargain », *Confluences Méditerranée*, n°88, 2014, pp. 91 – 112.

CHAGNOLLAUD J.-P., « L'Iran et le TNP », *Confluences Méditerranée*, n° 67, 2008, pp. 45 – 56.

COURMONT B., « Après l'Iran : vers une prolifération nucléaire au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégie*, vol. 2, n°70, 2008, pp. 119 – 128.

COURMONT B., « Le désarmement nucléaire selon Barack Obama », *Revue internationale et stratégique*, vol. 79, n°3, 2010, pp. 125 – 130.

DAZI-HENI F., « L'Arabie saoudite dans le contexte du retour en grâce de l'Iran », *Confluences Méditerranée* vol. 97, n°2, 2016, pp. 53 – 62.

DE GALBERT S., « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire », *Politique étrangère*, vol. 3, 2016, pp. 133 – 143.

DE ROUGE G., « La dissuasion nucléaire sous la présidence Obama : bilan d'étape et perspectives », *Hérodote*, n°149, 2013, pp. 37 – 52.

DIMITROVA A., « Le débat sur la politique étrangère d'Obama : quelle nouvelle « grande stratégie » pour les Etats-Unis ? », *Etudes internationales*, vol. 43, n°2, juin 2012, pp.231 – 256.

FAHIMIRAD M., « The Iran deal : How the legal implementation of the deal puts the United States at a disadvantage both economically and in influencing the future of Iran's business transactions », *Northwestern journal of International Law & Business*, vol. 37, n°2, 2017, pp. 301 – 320.

HUNT L., « The anchor of the system : the Iran deal and the decline of realism in US foreign policy », *International Journal*, vol. 72, n°3, 2017, pp. 318 – 337.

HURST S., « The iranian nuclear negotiations as a two-level game : the importance of domestic politics », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 27, n°3, 2016, pp. 545 – 567.

LAPOINTE A., « Pourquoi une révision du Traité de Non-Prolifération ? », *Études*, vol. 412, 2010, pp. 595 – 605.

LEVALLOIS A., « Pays arabes du Golfe : deux décennies de basculements », *Confluences Méditerranée* 1, n°100, 2017, pp. 135 – 146.

LOMBARDI R., « Israël et la nouvelle donne géopolitique au Moyen-Orient : quelles nouvelles menaces et quelles perspectives ? », *Enjeux géostratégiques au Moyen-Orient*, vol. 47, n° 2, 2016, pp. 107 – 131.

NICOULLAUD F., « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », *Questions internationales*, n°77, janvier-février 2016, pp. 22 – 30.

PIET G., « Cahier n°16 – Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ? », *Cahiers de Sciences politiques de l'Université de Liège*, 5 février 2011.

RASTBEEN A., « L'Iran et les enjeux géostratégiques au XXe siècle », *Hérodote*, vol. 2, n°133, 2009, pp. 180 – 197.

RAVENEL B., « La crise autour du programme nucléaire iranien. L'accord de Vienne : un vent nouveau mais... », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n°94, 2015, pp. 119 – 131.

REZAEI F., « The american response to pakistani and iranian nuclear proliferation : a study in paradox », *Asian Affairs*, vol. 48, n°1, 2017, pp. 27 – 50.

SAMAAN J-L., « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran », *Politique américaine*, L'Harmattan, n°26, 2015, pp. 69 – 84.

STERIO M., « President Obama's legacy : the Iran nuclear agreement ? », *Case Western Reserve Journal of International Law*, vol. 48, 2016, pp. 69 – 82.

THERME C., « L'Iran et les Etats-Unis après l'accord sur le nucléaire: paix froide ou réconciliation? », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n°94, 2015, pp. 107 – 117.

THERME C., « Le pragmatisme de la République islamique d'Iran », *Questions internationales*, n°77, janvier-février 2016, pp. 34 – 40.

WESSER S., « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran », *Politique américaine*, L'Harmattan, n°26, 2015, pp. 85 – 101.

ZAFIRIAN J., « Le dossier du nucléaire iranien et la question du rapprochement Etats-Unis – Iran », *Politique américaine*, L'Harmattan, n° 26, 2015, pp. 31 – 47.

#### Articles collaboratifs :

ALI MOUSSAVI M., NOROUZI Y., « Iran – US nuclear standoff : a game theory approach », *Irania Review of foreign Affairs*, vol. 1, n°1, 2010, pp. 122 – 152.

BALZACQ T., LEONARD S., RUZICKA J., « Securitization revisited : theory and cases », *International Relations*, vol. 30, n°4, 2016, pp. 494 – 531.

COVILLE T., MOHAJER N., VAHABI M., « Faits politiques et économiques majeurs depuis la révolution de 1979 », *Revue internationale des études du développement*, n°299, 2017, pp. 171 – 182.

DJALILI M-R. KELLNER T., « Iran : La nouvelle puissance régionale ? », *Questions internationales*, n°77, janvier 2016, pp. 4-18.

LEVALLOIS A., THERME C., « Iran, Arabie Saoudite : la guerre froide », *Confluences Méditerranée*, vol.2, n° 97, 2016, pp. 9 – 13.

MALONEY S., VIVARAT G., « Téhéran/Washington : une relation immobile ? », *Politique étrangère*, vol. 3, 2011, pp. 573 – 585.

RAJIV C., SAMUEL S., « Deep disquiet : Israel and the Iran nuclear deal », *Contemporary Review of the Middle East*, vol. 3, n°1, 2016, pp. 42 – 62 .

#### Articles journalistiques :

CHAPON C., « La révolution iranienne de 1979 : histoire, analyse et conséquence », in : *La culture générale*, 20 mars 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://www.laculturegenerale.com/revolution-iranienne/> (page consultée le 5 mars 2018).

GEARAN A., DEYOUNG K., «United States out of Iran nuclear deal, calling the pact « an embarrassment » », in: *The Washington Post*, 8 mai 2018, disponible à l'adresse suivante: [https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252\\_story.html?noredirect=on&utm\\_term=.d27018d918ce](https://www.washingtonpost.com/politics/trump-will-announce-plans-to-pull-out-of-iran-nuclear-deal-despite-pleas-from-european-leaders/2018/05/08/4c148252-52ca-11e8-9c91-7dab596e8252_story.html?noredirect=on&utm_term=.d27018d918ce) (page consultée le 31 juillet 2018).

GEHIN L., « Conseil de coopération du Golfe, une politique de puissance en trompe-l'œil », in : *GRIP*, 6 janvier 2016, disponible à l'adresse suivante : <https://www.grip.org/fr/node/1892> (page consultée le 2 avril 2018).

HENDERSON S., « The U.S.- Saudi Royal Rumble », in: *The Washington Institute for Near East Policy*, 1<sup>er</sup> novembre 2013, disponible à l'adresse suivante: <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/25504> (page consultée le 27 février 2018).

LANDLER M., « Trump abandons Iran nuclear deal he long scorned », in : *The New York Times*, 8 mai 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.nytimes.com/2018/05/08/world/middleeast/trump-iran-nuclear-deal.html> (page consultée le 31 juillet 2018).

SANCHEZ R., « Israel's Benjamin Netanyahu says he has "conclusive proof" Iran lied about its nuclear weapons programme », in : *The Telegraph*, 1 mai 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://www.telegraph.co.uk/news/2018/04/30/netanyahu-speak-significant-development-iran-nuclear-deal/> (page consultée le 1 août 2018).

SCIOLINO E., « United States and Europe differ over strategy on Iran », in: *The New York Times*, 29 janvier 2005, disponible à l'adresse suivante : <https://www.nytimes.com/2005/01/29/world/europe/united-states-and-europe-differ-over-strategy-on-iran.html?pagewanted=all> (page consultée le 6 avril 2018).

La Libre Belgique, « L'Iran menace de quitter l'accord nucléaire si les Etats-Unis en sortent », in : *La Libre Belgique*, 3 mai 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://www.lalibre.be/actu/international/l-iran-menace-de-quitter-l-accord-nucleaire-si-les-etats-unis-en-sortent-5aeae79cd70c60ea6c5a579> (page consultée le 4 mai 2018).

Times of Israel, « Une nouvelle fête iranienne célèbre la destruction prévue d'Israël d'ici 2040 », in : *Times of Israël*, 1 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://fr.timesofisrael.com/une-nouvelle-fete-iranienne-celebre-la-destruction-prevue-disrael-dici-2040/> (page consultée le 25 avril 2018).

YNET AND REUTERS, « Netanyahu : World should be negotiating « better deal » on Iran nuclear program », in: *ynetnews.com*, 4 janvier 2015, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-4643156,00.html> (page consultée le 20 avril 2018).

### Discours :

Discours du Président Eisenhower à l'assemblée plénière des Nations Unies quant au programme « Atoms for peace » le 8 décembre 1953, disponible à l'adresse suivante : <https://www.iaea.org/about/history/atoms-for-peace-speech> (page consultée le 7 mars 2018).

Discours de George W. Bush, « Text of President Bush's 2002 State of the Union Address », The United States Capitol, Washington D.C., le 29 janvier 2002, disponible à l'adresse suivante : <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html> (page consultée le 3 avril 2018).

Discours de George W. Bush, « Presidents discusses Global War of Terror », Capitol Hilton Hotel, Washington D.C., le 5 septembre 2006, disponible à l'adresse suivante : <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/09/20060905-4.html> (page consultée le 3 avril 2018).

Discours de George W. Bush, « President Bush Addresses United Nations General Assembly », United Nations, New York, le 19 septembre 2006, disponible à l'adresse suivante : <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/09/20060919-4.html> (page consultée le 3 avril 2018).

Discours de Barack Obama, « Barack Obama Address on UN Security Council Sanctions Against Iran », United Nations, New York, le 9 juin 2010, disponible à l'adresse suivante: <https://www.americanrhetoric.com/barackobamaspeeches.htm> (page consultée le 4 avril 2018).

Discours de Barack Obama, « Statements by President Obama, French President Sarkozy and British Prime Minister Brown on Iranian Nuclear Facility », Pittsburgh Convention Center, Pennsylvania, le 25 septembre 2009, disponible à l'adresse suivante: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2009/09/25/statements-president-obama-french-president-sarkozy-and-british-prime-mi> (page consultée le 4 avril 2018).

Discours de Barack Obama, « Remarks by the President in Address to the Nation on Libya », National Defense University, Washington D.C., le 28 mars 2011, disponible à l'adresse suivante: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya> (page consultée le 11 avril 2018).

Discours de Barack Obama, « Obama gives a speech about the Iran nuclear deal », American University, Washington D.C., le 5 août 2015, disponible à l'adresse suivante: [https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2015/08/05/text-obama-gives-a-speech-about-the-iran-nuclear-deal/?utm\\_term=.fa6dad96480](https://www.washingtonpost.com/news/post-politics/wp/2015/08/05/text-obama-gives-a-speech-about-the-iran-nuclear-deal/?utm_term=.fa6dad96480) (page consultée le 4 avril 2018).

Discours de Barack Obama, « Statement by the President on Iran », The Cabinet Room, Washington D.C., 17 janvier 2016, disponible à l'adresse suivante: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2016/01/17/statement-president-iran> (page consultée le 7 février 2017).

Discours d'Ari Fleischer, « Press Briefing », The James S. Brady Press Briefing Room, Washington D.C., le 9 janvier 2002, disponible à la page suivante: <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=61619> (page consultée le 5 avril 2018).

#### Documents officiels :

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, 1<sup>er</sup> juillet 1968, 9 pages.

Nuclear Posture Review, avril 2010, 72 pages.

Joint Comprehensive Plan Of Action, 14 juillet 2015, 18 pages.

#### Commentaires et comptes rendu:

DORION-SOULIE M., «Nixon, Kissinger and the Shah. The United States and Iran in the Cold War», Compte rendu, Etudes internationales v°47, n°1, 2016, pp. 152–154.

EISEMANN P.-M., « La réciprocité en droit international », Compte rendu, Politique étrangère n°2, 1980, pp. 536-537.

GRAND C., « L'accord avec l'Iran : un pari stratégique », Commentaire, vol. 1, n°153, 2016, p. 37 – 44.

#### Cours universitaires :

Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « les puissances émergentes et les enjeux de la prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient » Université de Liège, 2016.

Cours du Professeur K. BAYRAMZADEH, « Crises et conflits au Moyen-Orient » Université de Liège, 2018.

Cours du Professeur B. KABAMBA, « Mode de résolution de conflits politiques », Presses Universitaires de Liège, 2015-2016.

#### Entretiens :

Entretien avec Bruno Tertrais, entretien réalisé par Boris Eisenbaum, « La politique américaine de lutte contre la prolifération au Moyen-Orient. Quel bilan ? », *Les cahiers de l'Orient*, vol. 4, n° 104, 2011, pp. 91 – 103.

#### Sites internet :

Cahier n°16 - Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ?», *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg* [En ligne], Cahier n°16, URL : <https://popups.uliege.be:443/1784-6390/index.php?id=414> (page consultée le 6 mars 2018).

Country Economy, Iran Population, disponible à l'adresse suivante : <https://countryeconomy.com/demography/population/iran?year=1984> (page consultée le 7 mars 2018).

Réseau continental d'échange d'informations relatives à l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition, disponible à l'adresse suivante : [https://www.oas.org/juridico/mla/fr/ven/fr\\_ven-mla-gen-reciprocity.html](https://www.oas.org/juridico/mla/fr/ven/fr_ven-mla-gen-reciprocity.html) (page consultée le 19 avril 2018).

Youtube. « Iran will not « renegotiate or add onto » nuclear deal – Daily Mail. » Vidéo en ligne. *Youtube*, 3 mai 2018. Web. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=BHXpzHIwW1M> (page consultée le 4 mai 2018).